

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

113^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclamations 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenances extra-cantonales: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le gouvernement français obtient la confiance par 246 voix contre 228

M. René Pleven l'emporte d'extrême justesse

Les jours du gouvernement paraissent d'ores et déjà comptés

PARIS, 20 (A.F.P.) — La séance de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle a lieu le scrutin sur la question de confiance posée par M. René Pleven, président du Conseil, à l'issue du débat économique instauré dans la nuit de vendredi à samedi, s'est ouverte mardi à 15 heures (G.M.T.), sous la présidence de M. Edouard Herriot.

Un violent incident

Un violent incident a obligé M. Edouard Herriot à suspendre la séance, peu après son ouverture.

M. Loustaunau-Lacau, indépendant, qui venait de succéder à la tribune à M. Pierre Cot, de l'Union des républicains progressistes, s'en est pris directement aux communistes, en s'écriant: «Pendant combien de temps devrons-nous encore attendre un président nous offrir ici son saint-honoré de la trahison?»

Il a été immédiatement interrompu par les députés communistes, qui ont commencé à claquer leurs pupitres. C'est alors que le président Herriot,

ne pouvant faire cesser ce vacarme, a suspendu la séance.

Dès la reprise de la séance, M. René Pleven, président du Conseil, commence l'exposé qui précède le scrutin sur la question de confiance.

Il a énuméré les conséquences d'une crise électorale; puis il a déclaré: «Il y a dans cette Assemblée au moins trois majorités: celle de l'investiture, une autre plus à droite, comprenant le Rassemblement du peuple français, enfin celle d'Union nationale.

Tout inviterait à l'union nationale, mais la position des partis s'est durcie. La majorité actuelle paraît donc la seule possible.»

Tourné vers le parti paysan, le président du Conseil souligne «les responsabilités de ceux qui ouvriraient une crise sans solution». Se tournant vers les socialistes, il affirme que «moralement, on n'a pas le droit de s'abstenir».

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Une minorité de faveur

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

La pauvre minorité de faveur obtenue hier soir par le gouvernement dans le vote de confiance, 246 voix favorables, 228 hostiles et le reste cantonné dans une abstention réticente, ne saurait être considérée ni comme un succès personnel de M. René Pleven, ni comme la ratification de la politique d'austérité proposée par M. René Mayer.

Tout au plus pourrait-on dire que l'Assemblée a hésité devant l'irréparable et que, conscients du danger qu'aurait provoqué une crise ministérielle en pleine session de l'O.N.U., et à la veille de la conférence de Rome, pas plus la S.F.I.O. que le parti paysan n'ont voulu assumer la responsabilité d'une vacance du pouvoir.

Il reste cependant que l'abstention dans une circonstance pareille signifie pratiquement le refus débridé de la confiance et que, dans ces conditions, la fameuse majorité d'investiture, dite «majorité de co-

lition des apparentés», n'est plus aujourd'hui qu'un symbole périmé propre à être rangé au magasin des accessoires inutiles.

Déjà privé du soutien effectif de la S.F.I.O. qui avait refusé, rappelons-le, de participer au gouvernement, le cabinet se trouve depuis hier en difficulté certaine avec son aile droite paysanne qui lui reproche un abus de fiscalité.

On en conclura, et c'est l'avis de tous les observateurs parlementaires, que si M. Pleven a évité le pire dans l'immédiat, il est désormais à la merci du moindre mouvement d'humeur de sa défunte majorité.

D'ici quelques semaines d'ailleurs, les difficultés vont redoubler à l'occasion du prochain débat sur les salaires et l'application de l'échelle mobile.

Tout laisse penser que la chance cessera de lui être fidèle.

Les miracles n'ont pas lieu deux fois.

M.-G. G.

SITUATION DE PLUS EN PLUS DRAMATIQUE DANS LA VALLÉE DU PÔ

Trente-cinq mille personnes isolées par les eaux dans la région d'Adria

L'aviation lance des vivres et des vêtements aux sinistrés que l'on s'efforce d'évacuer par bateaux

MILAN, 20. — Le désastre qui s'est abattu sur l'Italie du nord par suite des terribles inondations qui ont submergé des villes entières, détruit complètement des villages, dévastés des milliers d'hectares et fait des centaines de morts n'est pas encore passé.

Tous les efforts de sauvetage entrepris dans la partie inférieure de la vallée du Pô se concentrent maintenant sur Adria, où se joue un drame de plus en plus effroyable.

On calcule qu'environ 35.000 personnes sont bloquées par les eaux dans cette ville et les villages voisins.

Lundi, le brouillard s'était quelque peu dissipé, aussi l'aviation a-t-elle pu

très difficile et dangereuse à cause de la violence des courants. Une embarcation sur laquelle avaient pris place trente personnes a chaviré, et deux enfants et un militaire se sont noyés. Des familles entières se sont dispersées dans leur fuite éperdue devant l'inondation. Tous les sinistrés ont perdu leurs biens.

Des bateaux à moteur partis de la lagune des Chioggia ont réussi à remonter le courant et à sauver des habitants de nombreuses maisons isolées, qui s'étaient réfugiés sur les toits. Ces malheureux tiraient des coups de fusil pour signaler leur présence aux équipes de secours.

monté en effet de deux mètres en 48 heures, près de Turin, et le flot dévastateur atteindra sans doute mercredi ou jeudi la région comprise entre Ferrare et Adria, où les digues sont rompues en plusieurs endroits. Des millions de mètres cubes d'eau se répandront alors sur le delta, où des milliers de pauvres gens affamés et grelottants, attendaient encore mardi soir qu'on vienne à leur secours.

La situation s'aggrave

C'est dans la petite ville d'Adria que la situation est la plus tragique. On espère qu'il sera possible d'évacuer dans la nuit de mardi à mercredi un peu plus de la moitié de ses 35.000 habitants, coupés du reste du monde par l'inondation. Les autres réfugiés sur les toits et près de l'église, sur le dernier coin de terre qui émerge encore, mais se rétrécit d'heure en heure, passeront leur sixième nuit dehors. La ville est insuffisamment ravitaillée, de surcroît, malgré l'intervention d'hélicoptères chargés de vivres.

Les conséquences des nouvelles chutes de pluie se font déjà sentir. Les eaux boueuses du Pô commencent à se déverser dans le bassin de l'Adige, près de Cavazere. Environ 10.000 habitants de Boara et d'autres villages des environs de Rovigo ont été invités à évacuer leurs maisons; ils se sont mis en route pour Padoue où converge le flot lamentable des sinistrés et d'où ils seront évacués dans le reste de l'Italie.

Des digues se sont rompues au nord et à l'est des faubourgs de Rovigo. Des sacs de sable ont été aussitôt jetés sur la brèche afin d'empêcher que cette ville, qui est un important centre de secours, ne soit entièrement isolée par l'eau. On estime qu'environ 200.000 personnes déjà ont tout perdu.

(Lire la suite en dernières dépêches.)



A Rovigo, des sinistrés se sont réfugiés sur un radeau construit au moyen de fûts de benzine.

se porter au secours des victimes, surtout en leur lançant des vivres et des vêtements.

Ces vivres ont été reçus avec émotion à Adria, où l'on commençait à craindre la famine. Cependant cette aide par voie des airs est très difficile, la visibilité étant toujours mauvaise, c'est pourquoi l'on n'épargne aucun effort pour envoyer des secours par bateau.

Trente mille hommes s'efforcent de secourir les sinistrés

FERRARE, 20 (Reuter). — Les quelque 30.000 hommes qui travaillent au sauvetage des populations sinistrées ont dû redoubler d'efforts, mardi, à la suite de la nouvelle crue du Pô. Ce fleuve a

En France également la situation est critique dans de nombreuses régions

PARIS, 20 (A.F.P.) — Si les inondations en France n'ont pas le caractère catastrophique qu'elles revêtent en Italie, la situation dans la vallée du Rhône n'en est pas moins critique.

Partout la cote d'alerte est dépassée. Les pluies violentes des dernières quarante-huit heures ayant provoqué une crue inquiétante du Rhône, de la Saône et de la Durance. La région d'Avignon est particulièrement éprouvée: le Rhône continue sa crue, à une cadence un peu ralentie cependant, et le quart du département du Vaucluse est inondé.

Des digues sont rompues un peu partout et les communes de Bollène, Bedarides et Sorgues sont sous les eaux à la suite des débordements des rivières Lez et Ouvèze.

A 16 heures, la Durance cotait 5 m. 40 à Sisteron, et un affluent torrentiel de la Durance, le Cavillon, a débordé en maints endroits et rompu ses digues au pont de Gores. A Avignon même, le fleuve atteint la cote de 5 m. 92. On ne signale aucun accident, mais des S.O.S. sont lancés pour dégager les populations bloquées par les eaux.

Dans la région de Mâcon, où la pluie continue de tomber, la situation est

également critique. A Mâcon, les rues sont submergées et des maisons ont dû être évacuées.

La crue de la Saône se poursuit un peu partout, et des bêtes ont été emportées par les eaux.

A Chalon-sur-Saône, l'inquiétude grandit en raison de la pluie persistante. Les caves des bas-quartiers ont été inondées. La route de Buy a été coupée, ainsi que des chemins départementaux. A Paray-le-Monial, la situation est critique à la suite de la crue subite de la Bourbince; des caves et des entrepôts ont dû être évacués. A Chagny, le canal du centre a débordé, submergeant la voie ferrée, et le trafic est ralenti. La route nationale est coupée sur une centaine de mètres.

Dans la Haute-Saône, toutes les rivières sont en crue, et tous les barages, sauf un, sont rompus. La navigation est interrompue sur une grande partie de la rivière.

La crue du Rhône se poursuit. On notait mardi soir, au pont de Theil (près de Montélimar) 5 m. 40. La cote d'alerte est de 5 mètres.

La montée horaire du fleuve est actuellement de 13 centimètres.

ABANDONNANT L'EXAMEN DU BUDGET QU'IL REPRENDRA AUJOURD'HUI

Le Grand Conseil neuchâtelois adopte le projet de relèvement des salaires du personnel de l'Etat ainsi que le décret d'aide complémentaire à la vieillesse

La discussion commencée hier sur le budget est interrompue et l'on aborde le rapport du Conseil d'Etat à l'appui du projet revisant les traitements des magistrats, des fonctionnaires et du personnel des établissements d'enseignement public.

Un amendement radical

M. Nardin (rad.) porte des coups à droite et à gauche. La première prétend défendre le franc suisse; la seconde charge souvent le bateau. Il appartient au parti radical de rétablir la mesure. L'orateur trouve que le Conseil d'Etat, en l'espèce, a bien fait de prévoir un projet qui, une fois pour toutes, empêche l'appel au peuple quand il s'agit de réadapter les traitements. Quant à l'allocation de 2% prévue, elle est raisonnable et modeste puisque le renchérissement, ces derniers temps, est beaucoup plus fort.

On va certes parler d'échelle mobile et de spirale des prix et salaires. Pour parer à cet inconvénient, le groupe radical propose un amendement en vertu duquel, quand l'indice du coût de la vie varie de 5%, le Conseil d'Etat peut réadapter les traitements jusqu'à 20%.

Une telle possibilité de réadaptation équivaut à donner des pleins pouvoirs à l'Etat dans le cas des fonctionnaires pour une somme de 1 million, ce qui est un plafond déjà élevé.

M. Jules-F. Joly (rad.) remarque que souvent il faut des délais d'une année et plus pour permettre le développement, la prise en considération, et en fin de compte la conclusion d'une mesure sur tel ou tel sujet. Pour l'objet qui nous occupe, il aura fallu moins d'un mois. M. Joly attache beaucoup d'importance à la limite préconisée par M. Nardin au nom du groupe radical, car l'adoption en fait du principe de l'échelle mobile des salaires dans notre législation est une innovation d'importance. Le gouvernement est le premier à reconnaître les conséquences fâcheuses que peut avoir ce principe s'il est appliqué systématiquement. Il conduirait à donner à la partie de la population qui romprait la volonté collective que nous devons avoir tous de freiner la hausse du coût de la vie et son influence sur les prix de revient des produits de notre exportation.

La marge dont disposera le Conseil d'Etat par l'amendement radical n'est du reste pas négligeable. Et il ne faut

pas oublier que les communes sont contraintes de participer pour près d'un quart à ce supplément de dépense qui échappe complètement à leur décision.

Voix diverses

M. Fr. Jeanneret (soc.) s'en prend aux attaques de M. Nardin contre la gauche. Si celle-ci se prononce en faveur du relèvement des traitements, ce n'est pas dans un but électoral comme pour les radicaux, c'est dans un but de justice.

M. A. Sandoz (soc.) apporte l'adhésion du groupe socialiste au principe même introduit dans la loi modifiant les traitements selon les fluctuations de l'indice du coût de la vie. Il préfère par ailleurs la formule du gouvernement à celle proposée par M. Nardin. Les fonctionnaires ont droit non pas à une certaine compensation, mais à la compensation du coût de la vie. L'orateur, qui approuve donc la méthode pratiquée par le Conseil d'Etat, incrimine en revanche la date qu'il a choisie comme point de départ.

M. Julien Girard (lib.) note que sur le fond de la question le parti libéral est d'accord. Après les adaptations intervenues dans le commerce, l'artisanat et le monde ouvrier, il est juste que les salaires des fonctionnaires soient relevés aussi. Dans quelle mesure? Là le groupe libéral a été divisé. Les milieux paysans en particulier sont opposés à de telles adaptations. Quant à la formule que doit prendre cette adaptation, le groupe libéral fait confiance au gouvernement. En effet, il est désagréable de revenir toujours devant le Grand Conseil avec la question des traitements. Sans doute, favoriser la spirale des prix et salaires est dangereux. Mais remarquons que ce sont toujours les prix qui «commencent». En définitive l'Etat peut très bien faire ce que fait l'industrie privée qui, lorsqu'elle est liée par des contrats collectifs, est obligée à chaque 5% de réadapter les salaires. Enfin, sur la proposition radicale, le groupe libéral est partagé.

M. Steiger (p.o.p.) est satisfait de voir que le gouvernement et tous les groupes en sont venus à des idées que, depuis longtemps, les populistes préconisaient. Quant à la limite factice proposée par les radicaux, l'orateur préfère celle plus naturelle de l'indice du coût de la vie. Il dénonce le mythe de la spirale des prix et des salaires et il estime que si les premiers montent, la suite

est uniquement aux spéculateurs et au régime du profit.

M. Jean DuBois (lib.) remet gentiment en place M. Nardin qui avait aussi attaqué le parti libéral. Il se félicite que les radicaux suivent aujourd'hui l'exemple de la commune de Peseux qui, la première, sous l'impulsion de celui qui parle maintenant, avait réglé de la sorte le problème des allocations.

Passant sur un plan plus général, l'orateur prévoit que peut-être un jour, la Suisse, comme la France et l'Angleterre, sera amenée à pratiquer une politique d'austérité par suite d'une politique de revenu national. A ce moment-là sera-t-il juste qu'une partie de la population ait son salaire assuré, alors que les autres seront soumises à toutes sortes de fluctuations? Espérons que ce sera le plus tard possible. En attendant, il est juste d'adopter le projet.

M. Guérini (soc.) s'élève contre l'opposition qu'on crée entre l'agriculture et le monde ouvrier.

M. R. Robert (soc.) estime que ceux qui s'inquiètent des paysans aujourd'hui voteront demain contre la loi sur l'agriculture.

Une opposition paysanne

M. J. Humbert-Droz (lib.) proteste avec véhémence contre le projet du Conseil d'Etat et insiste sur la situation tragique de l'agriculteur accablé par des charges de plus en plus lourdes. Les promesses faites aux paysans n'ont pas été tenues. La sécurité des fonctionnaires est bien meilleure. «Avons-nous des salaires stables? Avons-nous des caisses de retraite?» En conséquence, le groupe agricole du parti libéral s'abstiendra.

M. Jacques Béguin (p.p.n.) ne peut accepter le point de vue de M. Humbert-Droz, et il espère que le statut agricole sera voté grâce à l'appui des fonctionnaires.

M. Ernest Bonjour (rad.), tout en appuyant le projet, comprend néanmoins les arguments de son collègue de Liégnières. Il faut permettre à l'agriculteur de vivre.

M. Alfred Vauthier (rad.) reconnaît que le Conseil fédéral n'a pas été très psychologue quand il a diminué le prix du lait. Ce n'est pas une raison que les employés de l'Etat en subissent les conséquences.

M. J. Pellaton (p.p.n.) se rallie au nom de son groupe au projet; il a constaté certes que le gouvernement

tentait de tourner la loi qui veut que les dépenses dépassant certaines sommes soient soumises au peuple; mais il faut faire confiance, en l'espèce, au Conseil d'Etat, nos autorités ayant une lourde tâche, et celles-ci font tout ce qu'elles peuvent; elles sont trop critiquées.

Du débat, M. Corswant (p.o.p.) conclut que le paysan ne peut pas vivre en régime libéral. Sous un tel régime, il y a forcément antagonisme entre ouvriers de l'industrie et ouvriers du sol. Les vrais responsables, M. Humbert-Droz ne les voit pas: ce sont ceux qui tirent profit de l'économie. Refusant les subventions, ce député fait fausse route. Il favorise une politique qui écrase, au seul profit de quelques-uns, les classes ouvrières et paysannes. Les privilégiés du sort, ce ne sont pas les fonctionnaires, ce sont les profiteurs.

Le point de vue du Conseil d'Etat et le vote

M. Edm. Guinand, chef du Département des finances, après le tour d'horizon général que vient de faire le Grand Conseil, revient à l'objet précis en cause, à savoir l'allocation de renchérissement actuelle aux fonctionnaires. Il explique que dans plusieurs cantons les traitements ne sont jamais soumis au peuple, voire même pas au parlement. La proposition du groupe radical ne gêne pas personnellement le chef du Département des finances, mais il estime que, psychologiquement, elle peut être dangereuse en ce sens que le peuple croira que les fonctionnaires sont augmentés de 20%.

Le projet est pris en considération ensuite par 96 voix.

A la discussion en second débat, outre l'amendement radical fixant un plafond, M. Meyer (p.p.n.) en dépose un autre qui tend à corriger une imprécision du texte du Conseil d'Etat.

M. Joly (rad.) défend l'amendement radical. Jusqu'ici, le peuple devait se prononcer sur toute dépense renouvelable de plus de 30.000 fr. Aujourd'hui, on donne Diane-seing au gouvernement pour 1 million. C'est un acte de sage politique de fixer un plafond. L'amendement sera mal interprété en votation populaire? Mais on doit tout de même croire à l'intelligence d'un peuple pour lequel on dépense chaque année 15 millions au budget de l'instruction publique.

R. Br.

(Lire la suite en 5^{me} page)

SANS IMPORTANCE

Vieux originaux

Lorsqu'il était chaud et vivant, les gens trouvaient le «père» Guyot fantasque et bizarre. Ils critiquaient son manque de manières, ses sautes d'humeur, ses goûts biscornus, son accoutrement baroque. Tout bas. Car le «père» Guyot, pour être franc, les terrorisait. Il surgissait toujours au moment où l'on s'y attendait le moins. Et faisait des remarques tonitrueuses dénuées de charité et de discrétion sur ses voisins du tram, du culte ou du café. On plaignait sa femme qui supportait ses moindres lubies.

Maintenant qu'il est mort et enterré, on larmoye: «Il était tout de même drôle, ce «père» Guyot. Il n'y en avait point comme lui! Hélas, on n'en fait plus aujourd'hui; il faut croire que le moule est détruit...» A sa veuve qu'on pense soulagée, on dit en guise de consolation: «Vous pouvez vous vanter d'avoir eu un mari original... ça ne court plus les rues, allez!»

En effet, les vieux originaux comme le «père» Guyot, et tant d'autres que j'ai connus dans mon enfance, sont en voie de disparition. Il y a trente ou quarante ans encore, on craignait moins d'être soi-même, de dire ce que l'on pensait, de s'habiller un d'agir comme bon vous semblait. On n'avait pas peur de se faire remarquer. D'où un grand nombre de fortes personnalités, de types bien dessinés, de caractères, de «rudes écorces», bref d'originaux.

Un original est un être qui pense, parle et agit d'une manière imprévue, différente de celle à laquelle on s'attendait. Qui réagit autrement que le «gros tas». Beaucoup d'hommes et aussi de femmes cultivent une certaine forme d'originalité pour masquer leur manque de caractère. Je ne parlerai que des originaux naturels, des vrais.

Ceux-ci sont presque toujours guidés, voire aveuglés par un seul penchant, une inclination unique, une manie ravageante. Le sens de l'économie, le goût de la domination physique ou intellectuelle, la curiosité, la crainte de finir sur la paille, la distraction ou la satisfaction de soi classent d'emblée l'original. J'ai eu connu un vieux artisan qui, à quatre-vingt-quinze ans, disait à

son ouvrier de soixante: «Ah, ces jeunes, ça ne sait décidément rien faire!» Le même, qui se mouvait dans une minuscule échoppe avec une célérité incroyable, ajoutait: «Ote-toi donc de partout, que je puisse travailler.» Il me revient aussi en mémoire l'histoire de ce professeur de mathématiques qui parlait pour ses cours avec un soulier à un pied et une pantoufle à l'autre, et qui demandait à sa femme en fin d'après-midi: «A-t-on dîné?»

Chacun de mes lecteurs a certainement eu un original dans sa famille, sinon il n'est pas neuchâtelois. L'oncle Paul qui interdisait d'ouvrir les fenêtres en hiver pour économiser le charbon et cuisait le dimanche des pommes de terre pour toute la semaine. Le cousin Victor, qui allait acheter ses cigares l'un après l'autre, jusqu'à dix fois par jour, histoire de marcher un peu. La tante Agathe, qui ne se souvenait jamais du nom du pasteur parce qu'il n'était pas latin et qui eut ce mot légendaire: «Ouais, comment peut-on s'appeler Müller et prêcher au nom du Seigneur...»

Le mérite de ces vieux originaux est probablement leur inconscience totale. Peut-être même est-ce là l'originalité. Reste à savoir pourquoi l'espèce disparaît. Ceux qui le déplorent évoquent la standardisation des êtres modernes et moraux par le cinéma, la radio et l'union. Leur nivellement par la lecture du quotidien. Ce n'est pas tout à fait vrai. La cause essentielle, la voici: nos vieux originaux avaient des épaules douces et soumissées, braves et résignées. Les femmes d'aujourd'hui ont, si je puis dire, pris du poil de la bête. Le féminisme aidant, elles ont acquis ces molles pertes qui n'admettent plus de résistance. A la limite de l'égalité, les comparaisons du couple moderne s'annihilent l'un l'autre dans la platitude et les complexes. Et c'est bien dommage!

MARINETTE.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE:
Les écoles d'espionnage en Union soviétique

Rédaction: 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Administration: 1, Temple-Neuf

Bureaux ouverts au public: 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30. Le samedi jusqu'à 12 h.

Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.); le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit: 6, rue du Concert.

AVIS OFFICIELS



Permis de construction

Demande de l'Electricité Neuchâteloise S. A. de transformer et d'agrandir ses dépôts et garages, 15, rue du Prébarreau. Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 26 novembre 1951. Police des constructions.



COMMUNES DES GENEVEYS et de MONTMOLLIN

MISE AU CONCOURS

Les communes de Geneveys sur Coffrane et de Montmollin mettent au concours le poste de garde forestier des forêts communales. Les candidats, porteurs du brevet de garde forestier, peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau communal des Geneveys sur Coffrane. Entrée en fonction: 1er janvier 1952. Les offres de services devront parvenir au Conseil communal de Geneveys sur Coffrane d'ici au 30 novembre 1951. Conseils communaux.

garde forestier

des forêts communales. Les candidats, porteurs du brevet de garde forestier, peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau communal des Geneveys sur Coffrane. Entrée en fonction: 1er janvier 1952. Les offres de services devront parvenir au Conseil communal de Geneveys sur Coffrane d'ici au 30 novembre 1951. Conseils communaux.

IMMEUBLES

On cherche à acheter à Neuchâtel ou aux environs immédiats un immeuble

de construction d'avant-guerre, tout confort. Offres détaillées sous chiffres P 6809 à Publicitas, Neuchâtel.

Bâtiment Yverdon

à vendre, ayant bon magasin, et appartements, dont un de cinq pièces devenant vacant. Beau rendement. Ecrire sous chiffres 437-46, à Publicitas, Yverdon.

On demande à acheter

VILLA ou terrain à bâtir

en bordure de route entre Colombier et Saint-Blaise. - Adresser offres écrites à U. F. 60 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer pour tout de suite pied-à-terre au mois ou à l'année, meublé, chauffé; prix modéré. - Demander l'adresse du No 92 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement à louer

A louer pour le 24 décembre, rez-de-chaussée de trois chambres, cuisine et dépendances, à Boudry. - Adresser offres sous chiffres P.R. 88 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre pour tout de suite un appartement de trois pièces, confort. - Téléphoner au 5 42 08.

DEMANDES A LOUER

Petite fabrique d'horlogerie désirant transférer son bureau de ventes, cherche

deux pièces

à l'usage de bureau. Si possible locaux centrés. Entrée immédiate ou pour date à convenir. - Offres sous chiffres N. S. 58 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à reprendre

hôtel-pension restaurant

dans localité horlogère, Neuchâtel-la-Chaux-de-Fonds-Bienne, ou grande villa vide pour le même usage. - Ecrire case postale 244, Montreux.

Pour placement de fonds

IMMEUBLE LOCATIF MODERNE

à vendre à Neuchâtel. Appartements de deux, trois et quatre pièces, chauffage central général. Belle situation. Arrêt de tram. - Nécessaire: Fr. 163.000.- après hypothèque 1er rang. Rapport brut: 6% environ. Ecrire à Case postale 10.335, Neuchâtel 1.

A vendre, à quelques minutes de la gare, un

immeuble locatif

ancien, renfermant cinq logements et trois ateliers. - Adresser offres écrites à G. W. 94 au bureau de la Feuille d'avis.



offre à vendre en ville:

Villas familiales

de 6 chambres de 7 de 8 de 10

Ces propriétés bénéficient de tout le confort et de vue. S'adresser à Télétransactions S. A. 2, faubourg du Lac

TERRAINS

Je cherche plusieurs dans la région Auvier-Corcelles-Cormondrèche-Peseux. - Adresser offres écrites à Q. A. 73 au bureau de la Feuille d'avis. Urgent.

Ménage cherche

appartement

de deux à quatre pièces, sans confort, pour le 1er décembre ou plus tôt. - Adresser offres écrites à R. S. 79 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple attendant un bébé cherche une

chambre

avec part à la cuisine. - Adresser offres écrites à O. J. 72 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

logement

de deux chambres et cuisine. - Adresser offres écrites à M. A. 84 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeunes mariés

cherchent pour fin décembre 1951 ou avant

grande chambre

meublée ou non, mais chauffée. On accepterait éventuellement logement d'une chambre et cuisine à Neuchâtel ou environs. Faire offres écrites sous V. P. 45 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante institution de jeunes filles cherche pour milieu ou fin janvier, dame ou demoiselle cultivée comme

secrétaire de direction

Offres détaillées avec références, photographie et prétentions sous chiffres P 6799 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Employée de confiance

connaissant la comptabilité trouverait situation d'avenir chez expert-comptable du canton. Offres manuscrites par curriculum vitae. Indiquer prétentions, joindre photographie et copies de certificats sous chiffres P 11368 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

Habile dactylographe

connaissant parfaitement l'orthographe, sachant bien traduire d'allemand en français, est demandée pour dix à quinze heures de travaux à domicile par semaine. Connaissances littéraires exigées (Ecole supérieure, normale, etc.). Offres avec prétention de salaire à l'heure et photographie qui sera retournée sous SP. Case postale 38, Neuchâtel 2, sans timbre pour la réponse.

Association économique de Bienne cherche habile

sténo-dactylo

de langue maternelle française, qualifiée, au courant de tous les travaux de bureau. - Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sous chiffres AS 19377 J aux ANNONCES SUISSES S. A., BIENNE. Indiquer également prétentions de salaire.

BONS MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Faire offres écrites avec prétentions de salaire sous chiffres C. L. 722 au bureau de la Feuille d'avis.

Papeterie de la ville cherche

AIDE-VENDEUSE

pour le mois de DECEMBRE. Case postale 6602, Neuchâtel.

Jeune ouvrier avec diplôme de

mécanicien

si possible électricien, bonne instruction générale, travailleur, persévérant (parlant si possible l'allemand), désirant se créer une situation indépendante, serait engagé en vue de collaboration et reprise de commerce, par fabricant de la branche du cycle. Extension possible sur garage, mécanique, etc. - Faire offres manuscrites, sous chiffres P. J. 943 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On engagerait tout de suite

mécanicien-outilleur horloger complet

Adresser offres avec prétentions de salaire à Wermeille & Co, Saint-Aubin (Neuchâtel)

URGENT

Monsieur cherche chambre non meublée, de préférence région Corcelles-Peseux. Proximité de la gare. - S'adresser à Mme Fetschler, Corcelles, téléphone 8 13 08.

Appartement

trois ou quatre chambres, avec ou sans confort, est demandé par petit ménage pour époque à convenir. - Téléphone 5 30 42.

Jeune homme

cherche chambre meublée, indépendante, à Serrières ou Neuchâtel-ville pour le 1er décembre. - Faire offres détaillées à Rob. R. Georges, 7, Humboldstrasse, Berne.

Jeune homme cherche

chambre meublée

Adresser offres, à Marc von Büren, rue de l'Anicienne-Préfecture 210, à Fribourg.

Petite fabrique engagerait tout de suite

jeunes manœuvres

pour travaux sur machines automatiques. Faire offres: case postale No 6, Corcelles.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir un

bon tourneur pour tour rapide «Mas»

Faire offres écrites avec prétentions de salaires à BEKA, Saint-Aubin S.A., Saint-Aubin (Neuchâtel).

HORLOGER COMPLET

Comptoir d'horlogerie de la place offre situation intéressante à horloger complet, habile et consciencieux, pouvant travailler sur toutes les parties de la terminaison de la montre. Place bien rétribuée. Adresser offres avec références et copies de certificats sous chiffres C. L. 93 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule

ayant petit ménage, cherche une

JEUNE FILLE

honnête, pour l'entretien de ce dernier. Pas de lessive, vie de famille, bonne table. Entrée tout de suite. Gages: 60 fr. - Se présenter ou écrire à Mme Jacot, chemin des Valangines 21, Neuchâtel.

Acheveur ou acheveur-retoucheur

est demandé pour entrée tout de suite. Place stable, éventuellement logement à disposition. - E. Gangulliet, terminleur, Cortaillod.

Horloger complet-acheveur-remonteur de rouages

seraient engagés par FABRIQUES MOVADO dépt. Ralco La Chaux-de-Fonds

On cherche une femme de ménage

pour chaque matin, pour les chambres et une matinée par semaine pour le repassage. Entrée le 24 novembre. Adresser offres écrites à E. C. 75 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune employé de commerce

cherche emploi pour le 1er décembre ou pour date à convenir. Faire offres sous chiffres M. R. 71 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de la place

s'adjointerait encore différents travaux de petite mécanique, fraisage, tournage, etc., ainsi que montage d'appareils électriques. - S'adresser sous chiffres T. F. 26 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche des heures de

MÉNAGE

et des lessives. - Adresser offres écrites à W. I. 76 au bureau de la Feuille d'avis.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour à fin décembre 1951 Fr. 2.70 (souligner ce qui convient)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Adresser le présent bulletin à Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», Neuchâtel, compte postal IV 178

Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

Jeune fille, 22 ans, de toute confiance, parlant deux langues, connaissant déjà le service.

CHERCHE PLACE

comme dame de buffet, sommelière, ou dans magasin comme aide-vendeuse. Certificats à disposition. Entrée tout de suite ou à convenir. - Faire offres à Mlle Bethli Schwab, Mössegasse, à Müntschemier (Berne).

EMPLOYÉE DE BUREAU

Ecole supérieure de commerce, neuf ans de pratique, bonne éducation et instruction, allemand-français, notions d'anglais, bons certificats, cherche une place stable. - Adresser offres écrites à E. L. 80 au bureau de la Feuille d'avis.

Comptabilités à forfait

Tous travaux de dactylographie. Ecrire sous Y. M. 578 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

CHAMBRE A COUCHER depuis Fr. 30.- par mois SALLE A MANGER depuis Fr. 20.- par mois

directement de notre stock. Renseignements gratuits et photographies

NOM: _____ PRÉNOM: _____ LIEU: _____ RUE: _____

à envoyer à Mobilia S. A. Olten (Soleure)

MOTO

«Peugeot» 98 cm³, à l'état de neuf, taxes et assurances payées, ainsi qu'un vélo de dame chromé en parfait état. Superbes occasions. - S'adresser: Sablons 1, 1er étage à droite, tél. 5 63 87.

A vendre un manteau pour garçon de 12 ans et un pardessus noir, taille moyenne. - S'adresser: Monruz 26, 2me à gauche.

A vendre, pour cause de départ, un grand meuble combiné en noyer. - S'adresser entre 19 et 20 h., téléphone 5 39 22.

MEUBLES F. JAQUET

Tapissier-Décorateur Trois-Portes Tél. 5 51 28 et 5 45 75

Flocons de savon

Lesvies divers, tous les articles de la savonnerie COPA à BALE sont en vente chez G. CAVIN, tél. 5 49 48, Imboblères 5. Livraison à domicile.

WESA - Lilliput

le plus petit chemin de fer électrique du monde Choix complet chez



WESA - Lilliput

A vendre d'occasion un beau manteau de fourrure brun, taille 42. - S'adresser: Liserons 2, 2me à gauche.

MEUBLES F. JAQUET

Tapissier-Décorateur Trois-Portes Tél. 5 51 28 et 5 45 75

Patins vissés

No 35 à 36, pour fillette, manteau pour garçon le tout peu usagé, sont à vendre. - Tél. 5 39 53.

MEUBLES F. JAQUET

Tapissier-Décorateur Trois-Portes Tél. 5 51 28 et 5 45 75

Jeune Suisse allemand, avec diplôme d'école de commerce, cherche place

aide de bureau

ou dans un magasin. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Neuchâtel ou environs. - Se renseigner auprès de M. G. Kuenzi, Poudrières, chez Mme Coste, ou téléphone 5 28 24.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu un BRIQUET «Ronson», avec initiales S. L. - Téléphoner au 8 16 80. Récompense.

Perdu samedi soir, à Neuchâtel une montre bracelet de dame

Prête de la rapporter contre récompense au poste de police de Neuchâtel.

Perdu un chat noir

Le rapporter contre récompense chez de l'Orée 9, 2me, dès 19 h.

PERDU

dimanche 18 novembre, parcourus: hospice de Perreux - hôtel Bellevue, Auvier, entre 18 et 20 h., UNE VALISE BRUNE contenant entre autres: un veston d'homme, noir, à rayures blanches, un manteau de pluie gris bleuté, une serviette en cuir. La rapporter contre récompense au poste de police.

Le bon vieux SUCRE DE MALT du Dr. G. WANDER calme la toux et dégage la gorge, car il contient de l'extrait de malt Wander...

... Ne demandez donc pas du sucre de malt tout court, mais du «Sucre de Malt (WANDER)» En vente partout.

BUREAUX MINISTRES

très grand choix, depuis Fr. 188.- chez Meubles G. Meyer NEUCHÂTEL

MARTIN LUTHER

Maître opticien Maison fondée en 1852 OPTIQUE PHOTO CINÉ Neuchâtel Place Purry 7

A vendre un manteau de dame beige, pour moto, imitation cuir, grandeur taille 42, avec bonnet, à prix avantageux. - Demander l'adresse du No 90 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche d'occasion patins vissés No 34, éventuellement 36, pour fille. - Offres à tél. 7 95 14.

On cherche d'occasion, mais en bon état, une poussette de poupée Adresser offres avec prix, sous chiffres B. L. 85, au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

d'occasion un duvet et un traversin. - Demander l'adresse du No 71 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter une paire de souliers avec patins vissés No 37 à 38. - Mme Maître, tél. 5 35 26.

On cherche souliers avec patins vissés No 33 à 34. - Téléphoner au 7 51 26.

Chiffons - Ferraille - Papiers

sont achetés au plus haut prix par L. Hæfler PLACE DES HALLES 5 NEUCHÂTEL

REMERCIEMENTS

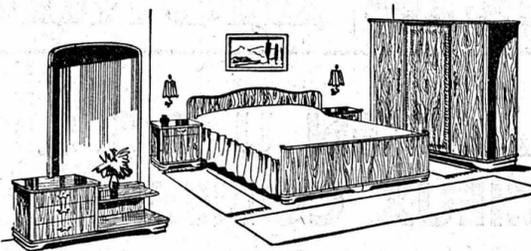
Monsieur Pius FLÜCK et les familles alliées, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Merci pour les nombreux envois de fleurs et remerciements sincères à Mme Willy Henry qui s'est tant dévouée pour notre chère maman. Rochefort, le 19 novembre 1951.

PROFESSIONS MÉDICALES

Mme M. MONNAT-BOURQUIN MASSEUSE AUTORISÉE TOUS MASSAGES: selon avis médical, généraux, etc. reçoit à son domicile Rue Louis-Favre 29 Tél. 5 14 71

Les 6 pièces Fr. 1640.-
Facilités de paiement



Un mobilier qui souligne votre personnalité, Cet ensemble, en bois dur et noyer, plaît par son élégance et la sobriété de ses lignes.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & C^{ie}

TREILLE 1 - NEUCHÂTEL

Une voiture vous attend pour visiter notre fabrique à Cernier

Divan - lit
avec matelas ne coûte
que Fr. 166.-
chez



avec arrangements
de paiements sur
demande

PEKA
Couverts
de table

métal argenté sur
alpacca (métal blanc)
Grand choix de modèles
du plus simple au plus
riche
Assortiments complets
Argenture extra-soignée
à 90-100-120 et 150 gr.
Demandez le catalogue
et les conditions
particulièrement
avantageuses

Couteaux

en tous genres
et dans tous les prix

**Fourchettes
à fondue**

Comme les années
précédentes
Occasions
exceptionnelles
Couverts de table
argenture la
mais avec de légers
défauts de fabrication
à des prix très bas
Tous renseignements
échantillons
devis par

PAUL KRAMER

Usine de Maillefer
NEUCHÂTEL
Tél. 5 17 97

VENTE DIRECTE



**AVIS
AUX PARENTS**

De tous temps, les objets confectionnés et décorés à la main ont été des cadeaux très appréciés à cause de leur cachet personnel. Pour faciliter votre tâche, nous organisons des démonstrations gratuites

qui auront lieu les après-midi des jours du mois de novembre y compris.

cet après-midi

au premier étage de notre magasin. Votre enfant pourra décorer d'une façon très simple de la

CÉRAMIQUE

Pour très peu d'argent, il décorera des cendriers, vases, coupes, etc.

Reymond

NEUCHÂTEL

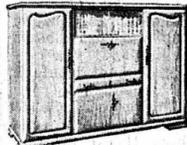
Rue Saint-Honoré 9

**MANTEAU
DE FOURRURE**
brun, à vendre, à l'état
de neuf, taille 46. - Ri-
baudes 5.

Feutres

pour coussins, cosy,
tapis de jeux
coupés de grandeur
Chez le spécialiste

Spichiger
Neuchâtel



Meubles combinés
dans toutes les gran-
deurs et dans tous les
prix.
Très grand choix

T. Skrabal

PESEUX

Demandez notre
prospectus illustré
Facilités de paiement

A vendre environ 70
mètres cubes de bon
fumier bovin

pris sur place, chez Gil-
bert Monnier, le Côté,
par Chézard.

**Bibliothèques
vitrées
ou étagères
à livres**

Grand choix chez



PAUL KRAMER

Usine de Maillefer
NEUCHÂTEL
Tél. 5 17 97

**Couverts de
table « Peka »**

argentés
à 90-100-120 et 150 gr.
VENTE DIRECTE

**AU
CORSET
D'OR**

Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE

Coutures
spéciales
dans tous genres
avec san- 25.45
gle dep.
Ceinture «Salus»
5% S.E.N.J.

PAUL KRAMER

Usine de Maillefer
NEUCHÂTEL
Tél. 5 17 97

**Articles
pour cadeaux**

VENTE DIRECTE

COUPONS

provenant de fins de pièces de nos rayons de

**LAINAGE
SOIERIE
COTON
RIDEAUX**

à des prix très avantageux

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Couvercles en verre SPARTRA

Deux cents fois plus isolant qu'un couvercle en métal, ils ferment aussi mieux parce qu'ils sont plus lourds. Vous pouvez suivre la cuisson sans refroidir en soulevant le couvercle. Chaque modèle convient à trois grandeurs de casseroles.

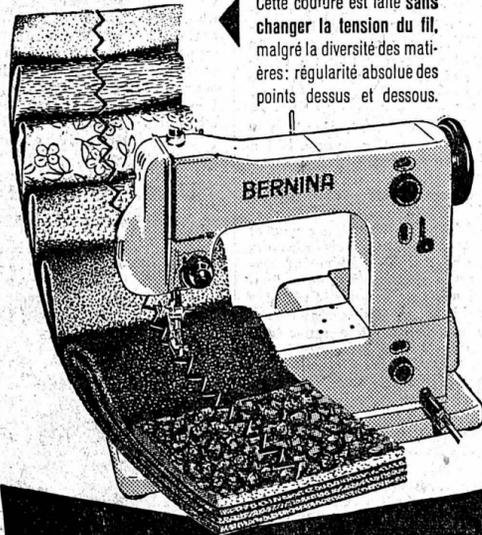


18/22 cm. 20/24 cm. 22/26 cm. 26/30 cm.

9.20 10.40 11.- 13.30

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Cette couture est faite sans
changer la tension du fil,
malgré la diversité des mati-
ères: régularité absolue des
points dessus et dessous.



Un avantage unique à la BERNINA

La BERNINA zig-zag portable coud et reprise sans qu'il y ait à changer la tension du fil.

Pourquoi ne trouvez-vous cet avantage que sur la BERNINA?

Parce que la BERNINA zig-zag portable possède le crochet insensible qui a fait ses preuves des millions de fois.

Plus besoin de régler vous-même la tension du fil. Les points sont d'une régularité parfaite dessus et dessous, quels que soient le fil, mat ou lustré et l'étoffe, drap de manteau ou voile de soie. Il n'y a que sur la BERNINA que vous avez cette facilité.

BON Découper et envoyer à H. WETTSTEIN, machines à coudre Bernina, Seyon 16, Neuchâtel

Pour l'envoi gratuit des prospectus et du Guide pour acheter une machine à coudre, indispensable à qui veut savoir pourquoi et comment choisir.

LINGERIE « très avantageuse »



PANTALON en molleton,

avec poignet, en jersey gratté, en saumon et en ciel,

grandeurs 45 - 50 **5 50**

grandeurs 55 - 60 **6 50**

grandeur 65 . . . **7 50**

**JOLIE
PARURE**

mi-laine, tricot fantaisie, la chemise garnie de dentelle, en ciel, en saumon et en blanc,

la chemise, grandeurs 80 - 85 - 90 **5 75**

CHEMISE de NUIT

en interlock pur coton, en saumon et en ciel,

tailles 40 - 46 . . . **11 90**

taille 48 **12 90**

COMBINAISON

en jersey gratté, forme ronde, en saumon et en ciel,

tailles 42 - 46 . . . **10 90**

taille 48 **11 90**

**Le PANTALON
avec poignet,**

grandeurs 45 - 50 - 55 **4 75**

GRANDS MAGASINS

AUX Armourins
NEUCHÂTEL

VOULEZ-VOUS

un vêtement coupé « à vos mesures » dans « votre tissu » dans une forme à « votre goût » et à un prix à « votre portée » ?
La

DEMI-MESURE

est un progrès qui a fait ses preuves et qui répond à vos désirs.

Complets - Manteaux - Vestons

Costumes tailleur - Pantalons pour tous les usages, exécutés avec essayages dans une coupe vague et classique, dans des tissus anglais et suisses, dans une exécution soignée.

Tél. 5 59 70

**Vêtements
Haesler**
meilleurs et moins chers

Terreaux 7 Neuchâtel

Coupon à détacher et à envoyer

A **Vêtements Haesler, Neuchâtel**

Veillez me faire une offre sans engagement pour (indiquer le genre de vêtement) :

Nom :

Adresse :

A vendre environ 50 m³ de

FUMIER DE PAILLE

à Fr. 12.- le m³, pris sur place. - S'adresser à Fritz Bobillier, Saint-Sulpice, tél. 9 12 67.

BERNINA

En Suisse...

... et dans le vaste monde

Dans un dancing de Zurich Un jeune homme fait exploser un détonateur

ZURICH, 20. — Dans un dancing du 4^{me} arrondissement de Zurich, un jeune homme manipula un détonateur et comme il insérait une pointe dans l'engin, ce dernier explosa, mutilant la main droite de l'imprudent et blessant la gauche. Une jeune fille, qui se trouvait près de là, reçut des éclats à la main, au cou et au menton.

Escroquerie au mariage à Zurich

ZURICH, 20. — Au cours d'une perquisition pour vol chez un mécanicien de 35 ans, la police tomba sur un paquet de lettres de femmes, d'où il ressortait nettement que le « mécano » faisait de l'escroquerie au mariage. L'homme excitait de faux revenus et employait de faux en-têtes de lettres. Fiancé à une demoiselle, il entretenait des relations simultanément avec d'autres victimes et avait soutiré à ces dames une somme de 3600 francs.

Un gros incendie en Valais

SION, 19. — Un bâtiment, cinq granges-écuries avec le fourrage et le matériel aratoire ont été complètement détruits par le feu dans la nuit de dimanche à lundi à Granois sur le territoire de la commune de Savièse. Des chèvres, des porcs, des vaches et un mulet ont péri. Deux autres bâtiments sont à moitié brûlés. On ne peut pas encore estimer le montant des dégâts. Ils sont importants. Le vent souffla avec rage toute la nuit, et les pompiers ont eu énormément de peine à circonscire l'incendie qui menaçait d'anéantir tout le village.

Les sports

CYCLISME

Non interrogé officiellement Kubler n'a pas cru devoir s'expliquer spontanément

Nous avons annoncé hier que Ferd Kubler, champion suisse et champion du monde de cyclisme sur route, avait avoué à M. Carl Senn, président central du S. R. B., avoir changé de roue lors du Tour de Lombardie, ce qui lui a valu les graves conséquences que l'on sait pour le challenge Desgrange-Colombo.

M. Carl Senn a commenté de la façon suivante l'attitude surprenante du coureur: « On se demande pourquoi Kubler a attendu si longtemps pour dire la vérité. En fait, s'il a déclaré à certains journaux, au lendemain de la réclamation de Bobet, qu'il n'avait effectivement pas changé de roue, c'était en faisant le raisonnement suivant: aucune question ne lui ayant été posée par un organisme officiel, il n'était pas tenu de reconnaître ses torts. D'ailleurs, lorsque nous lui avons demandé hier ce qu'il en était exactement, il n'a pas hésité une seconde. Il a avoué. S'il a donc si longuement tardé à reconnaître les faits, c'est qu'on ne lui avait pas demandé officiellement de le faire. L'attitude des autorités responsables transparaît à ce sujet plus que troublante. Nous n'avons encore rien reçu de la Fédération italienne et nous nous demandons jusqu'à quand nous devons attendre! »

Cet incident est évidemment regrettable pour Kubler et je pense tout de même que s'il s'était expliqué immédiatement, l'affaire n'aurait pas pris la mauvaise tournure actuelle. »

ECHECS

La première rencontre du club d'échecs « du Vignoble »

Le nouveau club d'échecs du « Vignoble », à Bevaix, vient de faire sa première rencontre en recevant une équipe du Club ouvrier de Bienne. Le résultat de 6 1/2 points contre 3 1/2 en faveur de Bienne n'est nullement décevant pour les joueurs de Bevaix si l'on tient compte qu'ils ont eu à affronter une équipe de qualité. En effet, les visiteurs avaient aligné plusieurs joueurs de catégorie A et B ainsi qu'un maître.

Rencontre le Locle - la Côte

Le Club d'échecs de la Côte disputait samedi après-midi à Corcelles-Pesoux son premier match de la saison. A cette occasion il rencontrait la sympathique équipe du Club d'échecs du Locle et opposait à cette solide formation une équipe dans laquelle figuraient de nouveaux éléments. Ceux-ci s'en tirèrent de très honorable façon. La rencontre se déroula dans une ambiance des plus amicales, et se termina après trois heures de lutte par une victoire méritée des visiteurs.

Résultats individuels (les joueurs du Locle étant cités en premier):
Chételat-Menzel 0-1; Hasler-Bornand 1-0; Matthey-Chatelain 1-0; Muller-Audouard 1-0; Planca-Weingart 1-0; Buttkofer-Thiébaud 0-1; Mme Bublöz-Guyé 1-0; Kantiès-Bollinger 1-0; Dörflinger-Gaill 0-1; Hunziker-Perceasi 0-1.
Résultat final: Le Locle-la Côte 6-4.
H. M.

Etat civil de Neuchâtel

PROMESSES DE MARIAGE. — 16. Racine, Jean-Pierre, mécanicien, et Morier-Genoud, Blanche-Violette, tous deux à Neuchâtel. — 17. Lüscher, Emilie-Edmond, manœuvre, et Chaboz, Marthe-Yvonne née Vuitel, tous deux à Travers. — 19. Vollenweider, Georg-Louis, horloger, et Peugeot, Ruth-Edwige, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 9. Hilly, Peter-Johann, mécanicien, à Fontainemelon, et Poyer, Simone-Marguerite, à Neuchâtel. — 17. Maier, Otto, vicaire, et Schädli, Gertrud, tous deux à Neuchâtel.
DÉCÈS. — 15. Monnard, Charlotte-Louise, née en 1889, ancienne modiste, à Neuchâtel, célibataire. — 16. Larsen, Max-Hermann-Sven, né en 1880, professeur retraité, à Neuchâtel, veuf de Kathleen née Rowel; 16. Mühlmann, Walther-Georges, né en 1908, représentant, de nationalité allemande, à Neuchâtel, célibataire.

Trois Confédérés à l'honneur

Le candidat zuricois
au Conseil fédéral



Le comité du parti socialiste zuricois a décidé de présenter aux instances du parti socialiste suisse la candidature de M. Hans Oprecht comme candidat au Conseil fédéral pour succéder à M. Ernest Nobs.

Un grand éducateur reçoit un prix



Le professeur Jean Piaget, de Genève, autre professeur aux Universités de Neuchâtel et de Lausanne, et actuellement directeur du Bureau international de l'éducation, vient de recevoir le prix Paul Pelliot. Professeur de psychologie expérimentale à Genève, M. Piaget est docteur « honoris causa » des Universités de Paris, Bruxelles et Harvard.

Un éditeur de journaux privat-docent



Le secrétaire de l'Union romande des éditeurs de journaux, M. Jacques Bourquin, de Lutry, a été appelé à donner des cours de journalisme à la Section des sciences économiques et sociales de l'Université de Lausanne. Rappelons que M. Jacques Bourquin a publié récemment une thèse fort remarquable sur la formation de l'opinion publique par la presse, la radio et la télévision.

Les travaux du Grand Conseil vaudois

LAUSANNE, 19. — Le Grand Conseil vaudois a consacré toute sa séance de lundi après-midi à la discussion du projet de budget pour 1952. Il a approuvé quelques modifications au projet gouvernemental, de sorte que le déficit total sera de 5,442,830 fr., sur un total de dépenses de 120,844,517 fr. L'amélioration sur le projet du Conseil d'Etat est de 257,250 fr.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

31 octobre. Radiation de la raison sociale Louis Steffen, à Neuchâtel, beurre et fromage, gros et mi-gros, laiterie, charcuterie et produits divers, par suite de remise de commerce.
31. Le chef de la maison « Georges Steffen », à Neuchâtel, est Georges-Louis Steffen. Commerce de beurre et fromage, gros et mi-gros, laiterie, crémèrie, charcuterie et produits divers.

LES ÉCOLES D'ESPIONNAGE EN U. R. S. S. PRODIGENT DE JUDICIEUX CONSEILS

Cela explique pourquoi nombre d'agents soviétiques ont réussi à glisser entre les mailles du contre-espionnage

Le « Centre des hautes études américaines » écrit :

Il existe deux grandes écoles d'espionnage en Union soviétique. Les autres ne sont que d'importance secondaire. L'une se trouve à Moscou, l'autre à Leningrad. Chacune donne le même enseignement, mais celle de Leningrad condense le sien en dix-huit mois, tandis que les études durent trois ans à Moscou.

Un tri extrêmement sévère préside à leur recrutement. On ne choisit que des élèves offrant, ou étant censés offrir les garanties politiques et doctrinales indispensables. On admet volontiers les étrangers qui parlent plusieurs langues et ont vu du pays, à la condition toutefois qu'ils aient de la famille en territoire soviétique.

Les méthodes d'enseignement

Les deux écoles se composent de petites salles pourvues d'entrées indépendantes. Chaque classe est équipée de casques téléphoniques et d'un haut-parleur qui rendent la présence du professeur superflue. Il n'y a qu'un seul local commun où les étudiants écoutent les conférences avec un masque sur le visage. Les noms des professeurs et des étudiants sont presque toujours des noms d'emprunt.

La discipline et les maîtres

La discipline est d'une extrême rigueur. Aucun contact inopportun ne doit s'établir entre les étudiants. Les plus légères infractions à ce règlement peuvent entraîner le renvoi et la mise du contrevenant sous la surveillance directe du M.V.D. (police secrète de sécurité générale).

Le personnel enseignant est peu nombreux: quinze professeurs à Moscou, douze à Leningrad. Chaque maître s'occupe de plusieurs classes et de diverses matières. Il y a cinquante élèves à Moscou et trente à Leningrad.

Le directeur militaire de l'école de cette dernière ville est connu sous le nom de Volkov. Il est presque toujours en civil, rarement en uniforme de colonel. Il parle l'anglais et le japonais comme s'il s'agissait de langues maternelles et connaît bien l'Angleterre et le Japon.

Les programmes

Les programmes sont très chargés. Celui de l'école de Leningrad, en raison de son extrême condensation, consacre 697 heures à des matières d'intérêt général: mathématiques, chimie, dessin, géographie, langues, littérature, sciences économiques et politiques. L'instruction militaire, qui met l'accent sur l'organisation des armées « impérialistes », absorbe 392 heures.

Les études de chimie et de physique concernent essentiellement la science atomique, la mécanique et l'optique. L'enseignement du dessin et du croquis (55 heures) porte sur les machines, les moteurs, les installations militaires et les ouvrages fortifiés, et sur les copies de plans.

La géographie (45 heures) étudie les frontières et les colonies des Etats « capitalistes », les ressources en matières premières, les centres industriels et culturels, la répartition du potentiel de guerre et des usines; elle fournit des renseignements détaillés sur la production aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, en France, en Suède, en Amérique du Sud, dans le Moyen-Orient, etc.

L'enseignement des langues (103 heures), dont l'une doit être obligatoirement connue de l'étudiant avant son admission à l'école, comprend

l'anglais, l'espagnol et le français comme langues de base.

L'étude de la vie économique et politique à l'étranger porte sur l'industrie, l'agriculture, la structure interne, les principaux partis politiques et les lois fondamentales des pays étudiés. Celle de la vie culturelle (375 heures) a pour objet les us et coutumes de ces pays, leurs chansons et leurs danses populaires, et même le code de la route!

L'enseignement doctrinal a trait à l'histoire du parti communiste en U.R.S.S. et dans le reste du monde.

La littérature (75 heures) implique la connaissance des grands écrivains et des principales activités artistiques des pays étrangers.

Trois cents heures sont consacrées à la cartographie (établissement de cartes, croquis de terrains), 70 à la photographie (reproductions de plaques fortes, d'ouvrages militaires, de documents, de plans, etc.).

Les étudiants sont initiés au fonctionnement des appareils de radio et à l'usage des codes chiffrés, à la préparation et à l'emploi des explosifs. Eux-mêmes s'exercent, entre temps, au maniement du pistolet.

La technique de l'espionnage

Les candidats-espions disposent de 280 heures pour assimiler la technique de leur futur métier. Voici quelques sous-titres particulièrement ré-

vélateurs du programme officiel du cours traitant de cette technique:

- buts de l'espionnage;
- méthodes pour obtenir des informations directement ou par l'intermédiaire d'autrui;
- comment utiliser la presse, les femmes et les boissons alcooliques à des fins d'espionnage;
- comment se lier avec les employés des postes et télégraphes pour obtenir et transmettre des renseignements;
- comment se servir de ses yeux;
- l'espionnage par la radio;
- l'espionnage par la cartographie et la photographie;
- le stage pratique « extra muros ».

Il faut 57 heures aux étudiants pour se familiariser avec les notes et les signes secrets sur les cartes, les encres sympathiques et les notes invisibles sur le verre. Ils doivent apprendre en 35 heures comment dissimuler des documents secrets soit dans son appartement ou sur son propre corps, soit dans les logis ou les vêtements d'un homme qui ne se doute de rien.

La transmission des messages clandestins exige 37 heures d'apprentissage; elle peut s'effectuer par les consulats et les missions diplomatiques, les marins, les artistes, les sportsmen et toute autre espèce de voyageurs.

L'entraînement de la mémoire prend 75 heures. Cette dernière doit devenir apte à enregistrer les nombres, les maisons, les rues, les ponts, les usines, etc. Le cours de médecine (65 heures) expose l'usage des drogues et des poisons.

L'étude du milieu humain étranger

Dans les 70 heures consacrées au recrutement des agents étrangers, les étudiants apprennent comment choisir les hommes susceptibles de le seconder dans leur travail. On leur enseigne la manière de « préparer » leurs « recrues », d'acheter leurs services ou de les gagner à la « cause », de tenter les gens en quête d'une situation, d'argent ou d'une aide quelconque, ceux qui ont des revendications ou des ennuis personnels, les réfugiés dans la détresse, les pacifistes, les « compagnons de route » et les utopistes. On indique enfin aux futurs espions l'attitude à adopter envers leurs complices, stipendiés ou convaincus, ainsi que les meilleures méthodes pour se débarrasser des individus « dangereux ».

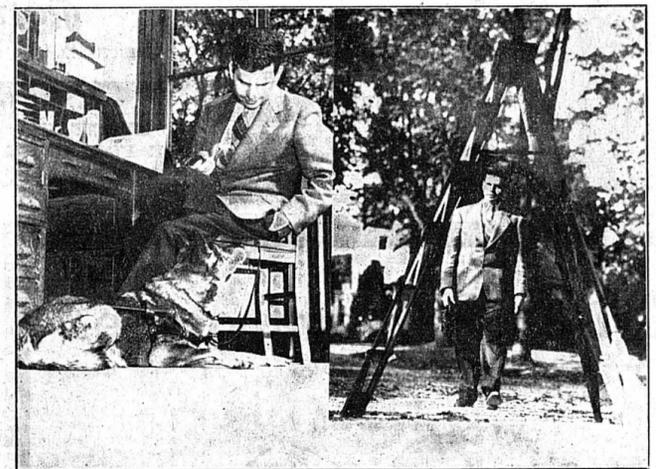
La manière de monter un réseau s'étudie en 85 heures, celle d'organiser la propagande en 40; cette dernière science nécessite l'utilisation d'agitateurs, l'emploi de la provocation et du meurtre, en même temps qu'un grand sang-froid personnel. Les instructeurs insistent spécialement sur le fait que la propagande et l'espionnage doivent pénétrer partout. Il faut 30 heures pour savoir comment vivre dans la clandestinité, 40 pour apprendre à se servir d'un parachute, à le détruire, et à se cacher une fois au sol.

Sauver sa vie

« Comment revenir sain et sauf? » La réponse à cette question demande 45 heures d'étude. Il y a les voies légales, par les consulats, et les procédés illégaux tels que faux passeports, vols d'avions, passages clandestins de frontières et même le retour dans les rangs de l'armée ennemie. Si l'agent est découvert, il doit savoir comment répondre à la justice et échapper à la détention.

Est-ce pour avoir su observer ces judicieux conseils que tant d'agents du Kremlin ont réussi, jusqu'à présent, à glisser entre les mailles du contre-espionnage?

Un physicien aveugle invente le radar de poche



Plus besoin d'un bâton, ni même d'un chien pour aider les aveugles à circuler. Un jeune professeur de physique à l'Université américaine de Haverford est aveugle. Ses recherches l'ont conduit à la mise au point d'un appareil de petit format qui, réfléchissant contre les obstacles solides les vibrations émises par cette sorte de petit radar, permet à une personne privée de la vue d'éviter toutes les embûches. On voit à droite le professeur Benham passant, sans l'aide de son chien, entre les bras d'une échelle double.

Vers la conclusion d'une ahurissante affaire

Le procès du « docteur mitrailleuse » s'est ouvert hier en Belgique

Il durera jusqu'à la fin de l'année

BRUXELLES, 20 (A.F.P.). — Un procès à sensation que d'aucuns désignent déjà comme « le procès du siècle », et qui durera jusqu'à la fin de l'année, s'est ouvert lundi, devant les assises du Brabant.

L'accusé, Célestin Rinchard, surnommé le « docteur mitrailleuse », ou encore le « beau Célestin », qui répond, avec ses complices, et notamment avec ses deux témoins à gages, de trois assassinats, deux tentatives d'assassinats et plusieurs attentats à la bombe et à la grenade, commis pendant les années 1945 à 1949, est un bien étrange personnage.

Célestin Rinchard était en effet un médecin chirurgien de grande renommée. Il dirigea un important service dans un hôpital de la région de Charleroi, puis devint chef de clinique à Braine-l'Alleud, près de Bruxelles. Le jour, il soignait, opérant jusqu'à l'extrême fatigue, puis, le soir, devenait un sinistre chef de bande. Névrosé, mégéromane, violent jusqu'à la sauvagerie, extrêmement intelligent, Céles-

tin Rinchard exerçait une grande influence et une grande séduction sur son entourage. Ses deux principaux complices, Camille Wauthier et Baligand, qui tièrent sur ses ordres, lui portèrent encore, dit-on, un attachement aveugle.

Les crimes de Rinchard, qui bénéficia d'une longue impunité grâce à des complaisances politiques locales, provoquèrent dans toute la Belgique une émotion considérable. Dans la fièvre des épurations expéditives de 1945, il fit régner la terreur à Braine-l'Alleud. Il parcourait la région dans une puissante voiture avec ses hommes de main, lançait une bombe, à la grenade, posait ici des mines, abattait un industriel à coups de mitrailleuse ou un autre industriel à coups de fusil.

Quels furent les mobiles de tous ces crimes qui peuvent sembler étranges? Apparemment, Rinchard était uniquement désireux de se débarrasser de gens qui le gênaient: tuer lui paraissait le moyen le plus simple. Comme il est intelligent, il plaidera habilement l'irresponsabilité.

Encore une explosion atomique à Las-Vegas

LAS-VEGAS, 20 (A.F.P.). Une nouvelle explosion atomique a été déclenchée, lundi, à 17 heures, dans le désert du Nevada.

Bien que les détails manquent, certains renseignements indiquent qu'il s'agirait encore une fois d'une explosion au-dessus du niveau du sol pour étudier les effets de la bombe sur du matériel militaire américain et soviétique.

Le général de brigade Fitch qui prit part aux essais, a déclaré que les résultats avaient été très efficaces.

Qui remportera la victoire ?

Dans la lutte impitoyable que livre votre beauté au temps qui passe, qui remportera la victoire?

Ce sera vous, si vous savez vous servir des armes que la science moderne met à votre disposition. Combattez la vieillesse partout où elle tente de vous saisir et n'oubliez pas que vos cheveux sont un de vos points faibles.

Katiol, la nouvelle « crème à coiffer » scientifique, préservera votre chevelure du « blanchissement » prématuré, de la fourchure des pointes et autres signes révélateurs de la dégénérescence capillaire. Katiol, qui contient du sérum marin (si riche en phosphore, calcium et magnésium) et des cations actifs, corps moléculaires à grande pénétration qui incorporent ces substances dans les cheveux, rendra rapidement à votre chevelure tout le charme de la jeunesse.

Le « crème à coiffer » Katiol est vendue partout en tube pratique pour le voyage Fr. 2,45. Demandez une application à votre coiffeur.

Dans une note adressée aux trois grandes puissances occidentales

La Russie demande le retrait de toutes les forces du territoire de Trieste

LONDRES, 20 (Reuter). — La Russie a remis samedi aux trois puissances occidentales une note protestant contre « la politique de partage de Trieste entre l'Italie et la Yougoslavie ». Elle relève que l'accord intervenu entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet de ce territoire signifie qu'ils persistent à violer le traité de paix italien, comme ils n'ont cessé de le faire depuis son entrée en vigueur.

Le gouvernement soviétique considère comme important que le Conseil de sécurité entreprenne immédiatement une action afin de faire respecter le statut permanent de Trieste, en exigeant le retrait de toutes les troupes de ce territoire et la liquidation des bases militaires et navales anglo-américaines à

Trieste. Le gouvernement de Moscou propose que le Conseil de sécurité prenne sans tarder des mesures pour la nomination d'un gouverneur du Territoire libre, mesures qui seront considérées comme le premier pas vers l'exécution des clauses du traité de paix italien relatives à Trieste.

Washington

rejette la note soviétique

WASHINGTON, 20 (A.F.P.). — Le gouvernement américain rejette, en la qualifiant de « non fondée », la note soviétique du 17 novembre dernier aux Nations Unies, à la France et à la Grande-Bretagne, concernant Trieste, a déclaré, lundi, le porte-parole du département d'Etat, qui a ajouté que ce département affirme que les accusations contenues dans cette note « sont aussi dénuées de fondement aujourd'hui qu'elles l'étaient lorsqu'elles ont été formulées précédemment en avril 1950 ».

Découverte de pétrole près de Mulhouse

Tout le bassin des mines de potasse d'Alsace fut mis en émoi vendredi soir quand la nouvelle se répandit que du pétrole avait jailli à Staffelfelden, aux confins de la concession Amélie, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Mulhouse.

C'est en vue de rechercher de la houille et du pétrole dans la région de Wittelsheim que Josef Vogt fonda en 1904 le syndicat de forage qui fut le point de départ de la société des mines de Kali-Sainte-Thérèse. Car les prospecteurs ne trouvèrent ni houille ni pétrole, mais un gisement de chlorure de potassium à 630 mètres de profondeur.

La direction des mines domaniales de potasse d'Alsace entreprit récemment deux sondages plus profonds, l'un à Wittelsheim et l'autre à Staffelfelden. C'est ce dernier qui, vendredi à 19 heures, alors que le trépan avait atteint 1918 mètres, fut le siège d'un jaillissement. Plusieurs milliers de litres de pétrole parvenant à la surface avec une pression de 30 kilogrammes-centimètre carré furent recueillis en quelques heures.

Il est encore trop tôt bien entendu pour évaluer l'importance du gisement découvert, mais les premières analyses indiquent que l'huile est légère et de très bonne qualité.



Aux U.S.A.
80 millions de personnes habitent des maisons en bois

L'Américain donne la préférence au bois, très bon isolant et excellent matériau de construction. La maison en bois est saine, chaude en hiver, fraîche en été et d'un prix avantageux.

Si vous voulez construire une villa moderne en bois, demandez conseil à Winckler, spécialiste de la construction en bois depuis des générations.

La maison est remise clés en mains, prête à être habitée. Toutes démarches par nos soins. Délai de construction réduit. Devis précis. Références dans toute la Suisse.

Ecrivez-nous aujourd'hui encore pour nous faire part de vos intentions. Nous vous soumettrons, sans frais ni engagement, notre documentation et d'intéressantes suggestions.

WINCKLER FRIBOURG

Bazar neuchâtelois

Toujours bien assorti en bombes de table et en bougies de toute bonne qualité.

Les magnifiques trains électriques et mécaniques «Buc» sont en vente chez



LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)

vous offre

RADIO

Fr. 198.-

(IOCHA compris)

A crédit :

Fr. 30.- ensuite

Fr. 15.- par mois

Bazar neuchâtelois

Fer forgé cuivres

Bel assortiment



Vermouth du Roi «Perilli» blanc le litre 6.- rouge le litre 4.50 escompte 5 % verre à rendre

Bazar neuchâtelois

Epicierie fine A. Griesser Rue du Seyon, Neuchâtel

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 330 fr., chez



Facilités de paiement sur demande

Bazar neuchâtelois

Cruches à liqueur Statuettes toutes dimensions

BOEUF HACHÉ

BOUCHERIE

R. MARGOT

Bazar neuchâtelois

Vous y trouverez de bien jolies choses pour vos cadeaux de fin d'année

Tables roulantes

avec ou sans tiroirs chez



Bazar neuchâtelois

Colliers, bijouterie fantaisie

GRAND CHOIX



en rindbox brun ou noir

Fr. 49.80

Article très fort avec semelle de caoutchouc

Autres modèles avec semelle de caoutchouc

à partir de Fr. 34.80

J. KURTH S.A.

NEUCHÂTEL



PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LÀ

CHARPENTIER MENUISIER ENTREPRISE Chalets week-end Superbes terrains à vendre Escaliers en tous genres **DECRAUZAT** Marin (Neuchâtel). Tél. 7 51 79. Devis sur demande

Le spécialiste de la radio **Radio Mélodie** L.Pomey Flandres 2 Neuchâtel Réparation - Location - Vente Echange de tout appareil Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures **Mme LEIBUNDGUT** Temple-Neuf 22 (Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'extérieur

VILLAS WEEK-END IMMEUBLES TRANSFORMATIONS **ACTIVIA** Tél. 5 51 68

Vélos Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations **G. CORDEY** Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

MAÇONNERIE CARRELAGES **BÉTON ARMÉ** Travaux neufs - Réparations **F. INDUNI et FILS** Parcs 5 et 101 Tél. 5 20 71

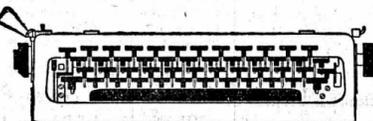
R. KESSLER AUTO-MOTO-ECOLE NEUCHÂTEL-ORANGERIE 4. TÉL. 5 44 42 SAINT-BLAISE-GARAGE VIRCHAUX & CHOUX

olivetti

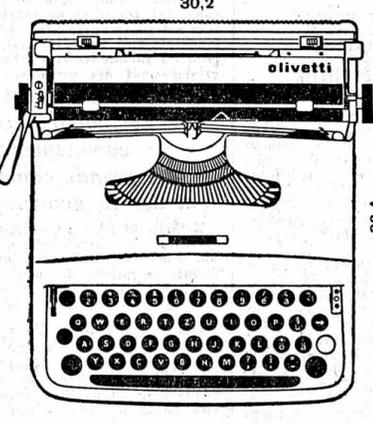
la grande marque européenne créée pour vous



Lettera 22



8,5



La nouvelle formule

Les qualités d'une standard, les dimensions et poids d'une réelle portable

poids: 3,7 kg hauteur: 8,5 cm panier flottant tabulateur automatique double libération du chariot

au comptant fr. 385.- (mensualités fr. 35.-) y compris fourre de luxe en matière plastique

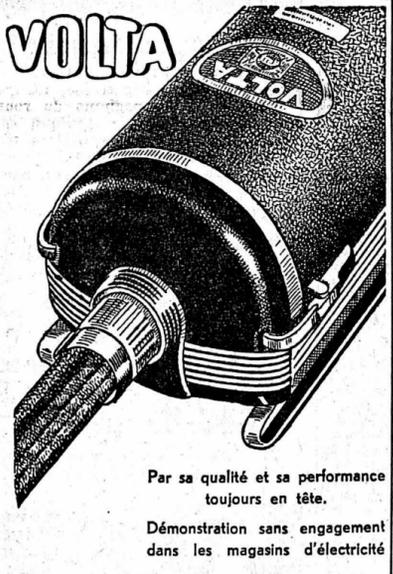
FAN 2

FONJALLAZ & OETIKER

meubles, machines et fournitures de bureau, 4, rue du Collège - LA CHAUX-DE-FONDS

Sans engagement, je désire l'envoi du prospectus la démonstration de la Lettera 22 les conditions de vente par acomptes

Nom _____ Adresse _____ Téléphone _____



Les appareils VOLTA sont en vente au magasin

Williamenet & Co S.A. ELECTRIQUES INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

La Femme et le Fleuve par Pierre GAMARRA

Les pas sonnaient devant la boutique du Crédit agricole. C'était une maison à façade étroite avec deux panneaux jaunes sur lesquels on lisait en lettres noires : DEPOTS DE FONDS, ENCAISSEMENTS DIVERS, PRETS AUX AGRICULTEURS, PAIEMENTS DES RECOLTES... Et plus loin, une quincaillerie, et plus loin encore un salon de coiffure avec un blaireau de tôle rouillée qui grinçait au vent, et plus loin l'agence d'une petite banque qui ouvrait les jours de marché : ESCOMPTÉ ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE, DEPOTS DE FONDS ET DE TITRES, PAIEMENTS SUR TITRES, CHANGE DE MONNAIES, TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE... Les pas tournaient, tournaient autour de la place, sous ces couverts centenaires, toujours ombreux et sonores. Jusqu'à ce que vint le sommeil, Vergne écoutait cet homme courir. De temps en temps, il s'arrêtait. Ses poings se ten-

daient vers les volets clos et sa voix sourde et pressée appelait les gens endormis. — Ouvrez, ouvrez-moi ! Mais c'était une voix de silence et de brouillard. Une voix qu'on n'entend pas, jetant des mots à lèvres muettes comme dans ces rêves où des bouches s'ouvrent sans qu'on puisse comprendre leur langage. — Ouvrez, ouvrez-moi... Mais personne n'ouvrait. La ronde allait encore son train, jusqu'à ce qu'un éclair couleur de sang et de vin ténébreux écartelât la nuit. L'après-midi de ce jour-là, Vergne s'était dirigé vers la place de la Préfecture. De loin, il avait vu le cadavre comme une poupée noire et brûlée. C'était un jeune homme de vingt-deux, vingt-trois ans. Vergne avait aperçu son visage pâle et maigre, penché. L'ombre de la barbe lui donnait l'air d'un Christ. Il y avait des fleurs à ses pieds, probablement des chrysanthèmes, mais qu'on avait essayé de disperser. Il en restait des pétales et des fragments écrasés, collés au ciment du trottoir par les talons des bottes. Et l'on sut plus tard que c'était un garçon d'un village des environs. Les journaux publièrent son nom et son âge dans un encadré. Il s'appelait Elie Allègre, né à Pentédieu, dans le département.

20 studios à vendre

Fiancés, amateurs de beaux meubles, profitez de notre grand choix ; 20 modèles de studios sont actuellement exposés dans nos locaux. Studio comprenant : un divan avec coffre à literie et deux fauteuils recouverts d'un joli tissu d'ameublement, depuis Fr. 560.-

Ameublements ODAG Fanti & Co Grande-Rue 34-36, tél. (038) 9 22 21 COUVET

FIAT TOPOLINO 1949 coupé deux-trois places, 3 CV. Moteur révisé à neuf. Peinture neuve vert clair, deux pneus neufs. Fr. 2900.- GARAGE SEGESSEMAN, Prébarreau Tél. 5 26 38, route de l'Ecluse, NEUCHÂTEL

Bouillottes en caoutchouc



Bazar neuchâtelois Services pour fumeurs, cendriers, boîtes à cigarettes BEAU CHOIX

La salle à manger

se composant de : un meuble combiné une table à allonges quatre chaises ne coûte que Fr. 549.-

et sur demande arrangement de paiement **Meubles G. Meyer** NEUCHÂTEL

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Nouvelles inondations à Lugano

On pouvait annoncer en fin de semaine que les eaux commençaient à se retirer de la ville de Lugano qui avait été partiellement inondée. C'est l'après-midi, les eaux avaient à peu près complètement évacués les quais et l'on pouvait s'y promener, notamment devant le Kursaal. Quelques endroits, plus bas que les autres, restaient encore submergés. Devant l'écoulement des eaux, les mesures de protection avaient été supprimées. Les pontons facilitant la circulation dans les rues avaient disparu et les magasins menacés avaient rouvert leurs portes.

Mais la pluie s'est remise à tomber plus obstinée que jamais. Le niveau du lac a recommencé à monter dangereusement. Dimanche après-midi déjà, l'alerte a été donnée et lundi les pontons ont été remis en place. La circulation dans les rues, les magasins ont de nouveau bouché et cimenté les orifices menacés. Les pompes qui avaient été installées dans les caves inondées et qui n'avaient pas cessé de travailler depuis la semaine dernière, continuent leur activité de plus belle.

La situation empire

Hier matin, la via Canova était de nouveau sous l'eau. A Paradiso, la situation était encore plus grave par le fait que les quais sont plus bas qu'ailleurs. La circulation des trams était de nouveau interrompue. Lugano a repris son aspect de ville sinistrée.

L'entente nationale pour les élections au Conseil d'Etat genevois subsistera.

GENÈVE, 20. Après avoir tenu deux séances, mardi, les délégués des trois partis de l'entente nationale : radical, national-démocratique et indépendant chrétien-social, dans le désir de continuer leur collaboration qui dure depuis 1936, proposeront à leurs assemblées de délégués qui doivent se réunir mercredi soir, de s'en tenir au « statu quo » et de réélire le Conseil d'Etat dans sa composition actuelle, pour une nouvelle période de trois ans.

L'arrêté fédéral du 24 juin 1949 restreignant l'ouverture et l'agrandissement d'hôtels est prorogé jusqu'à la votation populaire sur l'arrêté fédéral du 22 juin 1951 prorogant le dit arrêté, mais jusqu'au 30 juin 1952 au plus tard.

Le Grand Conseil bernois a repoussé par 135 voix contre 11 une motion des indépendants tendant à faire élire par le peuple les conseillers aux Etats.

Bulletin de bourse

Table with columns for ZURICH, Cours du, and various financial data including obligations and actions.

Table with columns for BALE, Cours du, and various financial data including actions.

Table with columns for LAUSANNE, Cours du, and various financial data including actions.

Table with columns for GENÈVE, Cours du, and various financial data including actions.

Table with columns for Bourse de Neuchâtel, Cours du, and various financial data including actions.

Table with columns for Bourse de Neuchâtel, Cours du, and various financial data including obligations.

Table with columns for Bourse de Neuchâtel, Cours du, and various financial data including obligations.

Table with columns for Bourse de Neuchâtel, Cours du, and various financial data including obligations.

Table with columns for Bourse de Neuchâtel, Cours du, and various financial data including obligations.

Six mois de prison à un chauffard zuricois.

ZURICH, 20. Le tribunal cantonal a condamné à six mois de prison sans sursis, un représentant de 21 ans qui, roulant à une vitesse exagérée sur la route de Baden et voulant dépasser une auto, dans la nuit du 17 au 18 mars 1951, avait atteint et tué un cycliste.

Pour expliquer son allure excessive, le chauffard avait déclaré qu'il avait donné tous les gaz pour aller dans un café avant l'heure de police.

Pour le Fonds national de la recherche scientifique.

BERNE, 20. La commission du Conseil national qui est chargée de préviser sur le projet d'arrêté fédéral subventionnant la recherche scientifique, a siégé le 19 novembre à Zurich, sous la présidence de M. Paul-René Rosset, de Neuchâtel, et en présence de M. Etter, conseiller fédéral. Elle a unanimement décidé de recommander au Conseil national d'allouer les subventions prévues en faveur de cette fondation.

A la suite du déstement de MM. Holliger, de Romanshorn, et Mueller, d'Amriswil, c'est le deuxième vice-président de la liste radicale thurgovienne qui occupera le siège de conseiller national qui revient à cette liste. Il s'agit de M. Walter Tuchschnid, fabricant à Frauenfeld, qui a accepté.

Les sports

HOCKEY SUR GLACE

Depuis hier soir, Young Sprinters s'entraîne à Monruz

Bien que la couche de glace n'ait pas encore atteint une épaisseur suffisante pour être rabotée, la patinoire toute bosselée fut mise à la disposition de Young Sprinters, hier soir.

Tous les titulaires de la première équipe étaient là, aux ordres de Pete Besson. Tirs au but, carrousel à gauche, à droite et en arrière, prélude à des exercices tactiques des diverses lignes.

Nous avons eu l'occasion de nous convaincre de la rapidité du jeune Rayfield qui, vu sa petite taille, prouve que le hockey sur glace n'est pas l'appanage des joueurs du type « armoire à glace ». Le Britannique est capable d'animer la seconde ligne d'attaque.

Sous les ordres laconiques et les appréciations imagées de Besson, l'équipe-fanion du Young Sprinters prend forme.

Disons, pour terminer, qu'il est fort probable que l'équipe neuchâteloise acquerra encore un arrière. C. C.

Emissions radiophoniques

Mercredi SOTTENS en télédiffusion : 7 h., gymnastique, 7.10, bonjours, 7.15, 7.20, quelques mélodies folkloriques d'Europe et d'Amérique, 9.15, émission radiophonique : L'éphant, conte de Marcel Aymé, 9.45, La Boutique fantasque, de Rossini-Respighi, 10.10, mosaïque musicale, 11.45, vives intimes, 12.15, 12.30, musique symphonique, 12.15, Orchestre léger de Quers, Hall, 12.25, la route, les ailes, 12.45, signal horaire, 12.46, inform, 12.55, messages secrets, 13.05, en avant la musique, 16 h., l'Université des ondes, 16.29, signal horaire, 16.30, de Beromünster : une heure de musique récréative, 17.30, la rencontre des écoles : La Cousine Bette, de Balzac, 18 h., le rendez-vous de Benjamin, 18.30, la femme dans la vie, 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.13, le programme de la soirée et l'heure exacte, 19.15, inform, 19.25, point de vue de la Suisse, 19.35, Sur deux notes, 20 h., Questionnez, on vous répond, 20.15, disque, 20.20, nouvelles du monde des lettres, 20.30, le mercredi symphonique : Concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Ed. Appia, violoncelle : Miloz Sádlo. Au programme : Saint-Saëns, Bela Bartok, Aram Katchaturian, 22.10, émission internationale de Jeunes musiciens, 22.30, inform, 22.35, l'Assemblée générale de l'O.N.U., 22.40, Pénombre, 23 h., La Croix-Rouge dans le monde.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., Inform, 11 h., de Sottens : émission commune, 12.30, inform, 12.40, Concert par le Radio-Orchestre, 13.25, Strassau - Strassau, 14 h., pour Madame, 15.30, une pièce de théâtre, 16.30, Oeuvres de G.-P. Telemann, 17.30, pour la jeunesse, 18 h., musique légère, 18.35, Pot-au-feu, 19 h., Aïrs de Tosti, 19.30, in com, 20.30, Uli der Pächter, pièce d'après Gotthelf, 21.35, Quatuor à cordes en ut majeur No 2 op. 50 de Haydn, 21.55, chant choral, 22.20, Musik zum Zeitvertreib.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15. Jeunes musiques : Concert de jazz. Théâtre : 20 h. 30. Ce soir à Samaritaine.

CINEMAS Palace : 15 h. et 20 h. 30. 3 marins dans un couvent. Rex : 15 h. et 20 h. 30. Police spéciale. Studio : 15 h. et 20 h. 30. La salamandre d'or.

A. B. C. : 14 h. 30 à 18 h. 30. Actualités - Documentaires. 20 h. 30. L'apôtre du désert. Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Drôle de drame.

Je reviens d'Adria...

Tous les jours, la presse nous apporte des informations au sujet des effroyables inondations qui ravagent actuellement la plaine du Pô, en Italie. Derrière la brièveté des nouvelles transmises, on devine l'immense drame qui se joue non loin de nos frontières.

On éprouvera mieux encore la terrible situation qui est celle des habitants de la région de Rovigo et d'Adria, qui sont parmi les plus touchés, en lisant plus « Curieux » de cette semaine le grand reportage qu'a réalisé à Adria même l'envoyé spécial du premier hebdomadaire romain, Gregorio Lucchessa. Ce journaliste a vécu là-bas des heures d'épouvante en assistant à la lente disparition de ce qui fut une aimable et florissante cité. Il a rencontré des scènes de panique et de désespoir, mais a été aussi le témoin d'actes d'un merveilleux dévouement.

STUDIO 2 derniers jours

Matinées à 15 h. Soirées à 20 h. 30 à prix réduits

La Salamandre d'or

Un film passionnant et très actuel PARLE FRANÇAIS Tél. 53 00 00

Situation dramatique dans la plaine du Pô

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Encore une ville menacée

ROVIGO, 20 (A.F.P.). — La situation dans la vallée inférieure du Pô, notamment autour de Rovigo et d'Adria, s'est de nouveau aggravée, à la suite des pluies tombées sans arrêt depuis deux jours en Piémont et qui ont fait remonter le niveau du fleuve.

Une nouvelle petite ville, Boara, au nord de Rovigo, est menacée d'inondation totale et l'évacuation de la population a commencé.

Cabazero, sur l'Adige, est sous quatre mètres d'eau, d'où n'émergent que les toits des petites maisons. Les avions parachutés de vivres et des médicaments aux populations et groupes de personnes assiégées par les eaux.

Des villages inondés dans le nord de la Péninsule

MILAN, 20 (A.F.P.). — La pluie ne cesse de tomber depuis 48 heures sur le nord de l'Italie et, à nouveau, de nombreux cours d'eau ont débordé, notamment dans les régions de Milan, Turin et Domodossola, inondant un certain nombre de villages d'où la population a été évacuée.

La route Milan-Turin, couverte par les eaux, est interdite au trafic. La situation est particulièrement sérieuse à Villadossola et à San Giovanni, dans la région de Domodossola où l'on craint un affaiblissement des terrains.

UN COMBLE ! Les communistes commencent une grande campagne contre le gouvernement

ROME, 20 (A.T.S.). — Alors que par suite de la catastrophe, le pays est uni dans ses sentiments comme jamais depuis la guerre, le parti communiste a ouvert une grande campagne contre le gouvernement chrétien-démocrate.

Dans une motion au Parlement, il accuse le gouvernement d'avoir manqué d'organiser le sauvetage de milliers d'hommes, d'avoir omis de centraliser le fonds de secours et empêché l'aide d'organisations volontaires.

Dissolution du « comité d'urgence » communiste à Rovigo

Le préfet de Rovigo a publié mardi soir un décret accusant les communistes locaux de saboter intentionnellement les travaux de sauvetage. Le décret ordonne la dissolution immédiate du « comité d'urgence » communiste, à l'œuvre dans la région.

Il ajoute notamment : « Le comité a envoyé plusieurs fois des équipes de sauvetage des autorités militaires en des régions où leur activité n'était pas du tout nécessaire. Ceci a été fait dans l'intention évidente de disperser les équipes de sauvetage militaires mises à disposition par le gouvernement. »

Un communiqué allié sur les atrocités en Corée

TOKIO, 20 (A.F.P.). — Un communiqué publié par le quartier général des Nations Unies rend compte de l'enquête conduite à la suite des révélations publiées la semaine dernière à Fusan par le colonel Hanley, chef de la section crimes de guerre, de la 8me armée, annonçant que le nombre des cadavres trouvés a été de 365. Le communiqué ajoute que 254 ont été identifiés. Leur famille a reçu un avis de décès en combat.

Le communiqué poursuit en déclarant que 10,836 soldats sont encore portés sur la liste des disparus et il précise qu'il n'y a pas de preuve formelle permettant d'établir la proportion des morts.

Dans chaque cas de disparition, précise le communiqué, il n'a pas été possible d'établir si la mort a eu lieu et si elle a eu lieu à la suite d'atrocités.

Au sujet des 10,836 soldats portés manquants, le communiqué déclare qu'il y a de fortes raisons de penser qu'un grand nombre d'entre eux, que l'on pourrait tirer approximativement à 6000, sont morts victimes d'atrocités.

On sait que le colonel Hanley a déclaré que 5500 soldats américains étaient morts victimes d'atrocités, tandis que le communiqué affirme que 365 seulement des cas ont pu être vérifiés.

La radio de Pékin dément le massacre de milliers de prisonniers alliés

TOKIO, 20 (A.F.P.). — La radio de Pékin diffuse une information d'un correspondant en Corée selon laquelle les accusations américaines relatives à des « massacres de prisonniers » des Nations Unies par les Sino-Coréens s'expliquent par la volonté de « certains groupes américains haut placés » de torpiller les négociations d'amistie en les faisant échouer, notamment sur le point 4 de l'ordre du jour relatif aux prisonniers de guerre, ainsi que par le désir de dissimuler les pertes américaines.

Un porte-parole des volontaires chinois a déclaré au correspondant que les prisonniers américains menaient « une vie paisible et heureuse », et qu'ils étaient mieux traités que les soldats chinois eux-mêmes.

M. Mossadegh au Caire

LE CAIRE, 20 (Reuter). — Le premier ministre iranien, M. Mossadegh, est arrivé mardi matin par avion au Caire, où il restera quatre jours.

A son arrivée à l'aérodrome il a été accueilli chaleureusement par des étudiants et des ouvriers égyptiens, ainsi que par des « troupes de libération égyptiennes ». La foule a chanté : « Vive le chef conduisant la lutte contre l'impérialisme. » La foule s'est pressée si étroitement contre la voiture de M. Mossadegh que plusieurs manifestants sont tombés sans connaissance.

Les secours pour les sinistrés italiens

GENÈVE, 20. — Emu par l'ampleur de la catastrophe qui frappe l'Italie, le Comité international de la Croix-Rouge a décidé l'envoi sur les lieux d'une colonne de secours d'urgence qui a quitté Genève mardi à midi en direction de Bologne via le Simplon, Milan.

Les trois camions blancs à croix-rouge emportent des couvertures et des draps, ainsi que du lait, des conserves de soupe et de viande en quantité suffisante pour nourrir mille personnes pendant dix jours. Un lot de médicaments complète le chargement.

L'équipe de secours, dirigée par deux délégués du C.I.C.R., se mettra à la disposition de la Croix-Rouge italienne et des autorités.

L'aide allemande

BONN, 20 (A.F.P.). — Sur proposition des ministres fédéraux de l'Intérieur et des Finances, le gouvernement fédéral a décidé de faire parvenir des secours aux sinistrés d'Italie septentrionale.

M. Clemens von Brentano, ambassadeur d'Allemagne en Italie, a été invité à se mettre en rapport avec le gouvernement italien et à transmettre des propositions à Bonn.

Les secours affluent

GENÈVE, 20. — Des envois de secours des Croix-Rouges danoise et irlandaise, ainsi qu'un nouvel envoi de vêtements pour enfants provenant de la Croix-Rouge américaine, sont venus s'ajouter aux dons déjà annoncés par diverses sociétés de la Croix-Rouge en faveur des victimes des inondations en Italie.

La Croix-Rouge danoise expédie une grande quantité de literie et de vêtements recueillis lors d'une collecte publique. L'envoi de la Croix-Rouge irlandaise comprend deux tonnes et demie de lait condensé sucré et sera suivi d'un envoi d'une demi-tonne de conserves de viande.

La Croix-Rouge américaine, qui a déjà remis à la Croix-Rouge italienne six tonnes de couvertures, vient d'annoncer un nouvel envoi de 10,000 sous-vêtements chauds pour enfants et de 10,000 chandails. Ce dernier don provient de la section nationale de la jeunesse de la Croix-Rouge américaine.

Le secrétaire de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Genève est en train de prendre les mesures nécessaires en vue de l'envoi par avion à la Croix-Rouge italienne d'un ton de médicaments et de chocolat évalué à 800 dollars, offert par la Croix-Rouge de Belgique.

Le vote de confiance au cabinet Plevén

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un avertissement au R.P.F.

M. Plevén critiqua alors la position du R.P.F. « qui n'est pas constructive », ajoutant : « en réalité, le R.P.F., par souci de propagande, refuse de faire face aux décisions qui s'imposent ; alors qu'il faut dire la vérité au pays, il fait miroiter des perspectives dont il sait qu'il n'est au pouvoir de personne de les réaliser. »

Le président du Conseil conclut alors : « J'adjure l'Assemblée de faire face à ses responsabilités et de voter « pour » ou « contre ». Vous ne pouvez pas faire le geste de Ponce-Pilate et rester neutres. Une crise ne résoudra aucun des problèmes exposés. L'heure de la décision est venue. »

Le général Kœnig riposte

Le général Kœnig (R.P.F.) succéda au président Plevén à la tribune. Après avoir affirmé que ses amis « n'avaient de leçon de patriotisme à recevoir de personne », il reprocha au gouvernement de ne pas poursuivre « une politique ferme et stable », et conclut : « La continuité de votre politique ne réside que dans ses hésitations et ses faiblesses. Je dis à tous ceux qui éprouvent ici des scrupules : le devoir n'est pas de maintenir en France l'esprit d'instabilité et de démission. »

Le vote

A la reprise, le président met aux voix la question de confiance posée contre la priorité des ordres du jour présentés par le groupe communiste et par le groupe du R.P.F. et pour l'adoption de l'ordre du jour déposé par MM. Mitterand (U.D.S.R.), Delbos (radical-socialiste), de Montholon (M.R.P.) et Chastellain (républicain indépendant) en conclusion du débat de politique économique.

La confiance est alors votée par 246 voix contre 228.

M. Adenauer à Paris

PARIS, 20 (A.F.P.). — M. Adenauer, chancelier de la République fédérale allemande, est arrivé à 16 h. 10 (G.M.T.) à l'aérodrome d'Orly.

PALACE

Deux derniers jours de fou rire avec DUVALES dans 3 marins dans un couvent. Mercredi et jeudi : matinées à 15 heures et 20 h. 30

Sans nouvelle d'un avion américain qui devait atterrir à Belgrade

Il aurait franchi par erreur le rideau de fer

FRANCFORT, 20 (A.F.P.). — Un C-47 parti lundi matin d'Ernding (Bavière) pour Belgrade est porté disparu, annonce le quartier général de la 12me escadre aérienne américaine. Deux officiers et deux hommes d'équipage avaient pris place à bord de l'avion, qui transportait des marchandises destinées aux services américains de Belgrade.

Bien que le plein d'essence ait été fait avant le départ, le pilote signalait par radio, vers 16 heures, qu'il était à court de carburant et qu'il ne savait s'il pourrait atteindre Venise. Onze appareils américains ont été envoyés à sa recherche.

L'appareil a perdu sa route

BELGRADE, 20 (A.F.P.). — Le bimoteur DC-3 américain, qui se rendait de Francfort à Belgrade et dont on est sans nouvelles depuis plus de douze heures, a envoyé plusieurs messages indiquant qu'il avait perdu sa route et qu'il avait été pris à partie par des batteries de D.C.A., apprenant mardi après-midi de source sûre. On garde désormais peu d'espoir de retrouver cet appareil, qui transportait à Belgrade du matériel de bureau, probablement destiné à l'installation militaire du général John Harmon.

Il paraît vraisemblable qu'il avait franchi par erreur l'une des frontières orientales de la Yougoslavie, soit celle de la Hongrie, soit celle de la Roumanie. Le dernier message capté disait : « Nous sommes à bout d'essence. »

De nouvelles précisions

BELGRADE, 20 (Reuter). — L'ambassadeur des Etats-Unis à Belgrade a annoncé mardi soir que des gardes frontières hongrois et roumains ont tiré, lundi, sur l'avion de transport militaire américain D-47 qui faisait route vers Belgrade et qui avait perdu sa direction. Un communiqué de l'ambassade précise que le pilote de l'appareil a annoncé par radio que des coups de feu étaient tirés sur lui.

L'avion a volé au nord de la Drave, puis a suivi la frontière hongroise. Plus tard, les gardes frontières roumains l'ont mitraillé. Le communiqué dit que quinze avions militaires américains prendront l'air mercredi matin, à Trevis, dans le nord de l'Italie, pour se rendre en Yougoslavie et rechercher l'appareil manquant depuis 24 heures. L'ambassadeur américain a demandé aux représentants diplomatiques américains en Hongrie et en Roumanie s'ils avaient connaissance d'un avion qui aurait survolé ces pays, mais les réponses ne sont pas encore parvenues.

L'appareil manquant a survolé le territoire yougoslave, a été vu au-dessus de Ljubljana. Il venait d'Adria. D'après les milieux yougoslaves, l'avion a signalé sa présence au-dessus de Zagreb, alors qu'en réalité il était à Varazdin, près de la frontière hongroise. Plus tard, les Yougoslaves l'ont vu au nord de Virovititsa et près de Veli-Monastir.

L'ambassade américaine pense que l'avion a fait demi-tour pour rentrer en Yougoslavie quand le pilote a constaté qu'il avait déjà dépassé Belgrade. A 14 h. 30, le pilote a constaté qu'il était près de Zagreb. A 17 h. 15, il a annoncé qu'il volait à l'ouest de Zagreb en direction d'Udine. Depuis lors on est sans nouvelles de l'appareil.

Communiqués

Tableaux des P.S.A. dans les vitrines du centre de la ville

Etendant à la « boucle » tout entière l'expérience parfaitement réussie l'an dernier à la rue de l'Hôpital, la Section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes expose actuellement dans la plupart des magasins du centre de la ville les œuvres de ses membres. Cette manière de mettre la peinture à portée de chacun est appréciée du public que l'on voit s'attarder longuement devant ces tableaux, alors qu'il n'aurait probablement fait le déplacement dans une salle d'exposition.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux

PAS DE REUNION CE SOIR (Semaine d'évangélisation de l'Eglise)

Armée du Salut - Ecluse 20

Demain jeudi 22 novembre : à 20 heures Soirée de projections lumineuses

A travers la Suisse romande (Valais), etc.

Magnifiques clichés en couleurs Paysages d'automne agrémentés de chants, musique, jodler, etc. Entrée gratuite Collecte

Groupe d'hommes des Valangines renvoyé de huit jours

SOUS-OFFICIERS CE SOIR

LOTO AU LIBÉRAL

Société Coopérative de Consommation

Autour du monde en quelques lignes

ORANGES 85 c. le kg. Mandarines 85 c. le kg.

Aula de la maison de commune Pesieux

Jeudi 22 novembre à 20 h. 15 Amicale des Arts de la Côte

Les Marionnettes

de Jacques Harlaines joueront La belle et la bête de Blanche de Beaumont

Le petit prince

d'après le conte célèbre de Saint-Exupéry

Samedi à 20 h. 30

Le « Coup de Joran »

Nouveau programme Prochaines séances : mardi 27, jeudi 29 novembre, samedi 1er décembre. Location ouverte : Pattus tabacs et Café du Grütli

ESCALE DANCING BAR ESCALE

CE SOIR ouvert jusqu'à 1 heure

ESCALE DANCING BAR ESCALE

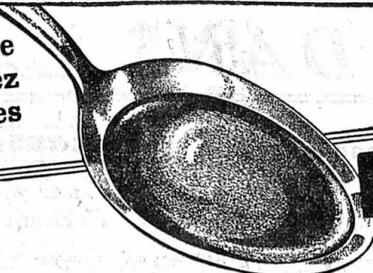
Un petit acompte suffit pour réserver le cadeau de Noël



A vendre « Motosacoche »

bien entretenue, avec complet de motocycliste, pour 800 fr., un appareil «Tepifon» neuf, reproduction de musique avec cinq bobines d'une demi-heure, pour 450 fr. Je me rends à domicile. — Adresser offres écrites à B. F. 49 au bureau de la Feuille d'avis.

La chaux est particulièrement utile pour la formation d'os solides chez les enfants, pour les futures mères et celles qui allaitent.

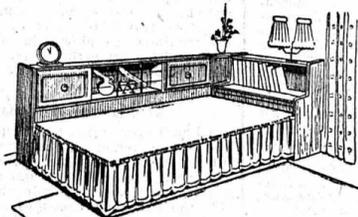


Biomalt à la chaux fortifiée en même temps!

A vendre

violin 3/4

étui, lutrin, 40 fr., beaux souliers de dame No 37, 25 fr., couleuse zinc fond cuivre, 35 fr., parfait état. Sablons 51, 3me, à droite, de 10 à 12 h. et des 15 h. Tél. 5 32 18.



Entourage de divan du plus bel effet; donne à la chambre du jeune homme ou de la jeune fille un aspect de bien-être et d'élégance

VISITEZ NOS VASTES EXPOSITIONS!

J. Skrabal MEUBLES PESEUX

A VENDRE

à conditions très avantageuses.

BREVETS

concernant mécanique de précision. — Ecrire sous chiffres S 8755 X Publicitas Genève.

A remettre à Lausanne

CAFÉ-RESTAURANT

situé en plein centre Fr. 160,000.—. ETUDE CHANSON, place Saint-François 14 bis (annexe B.C.V.). Tél. 26 00 88, Lausanne.

Cocker-spaniel

de 19 mois, mâle, avec pedigree, de couleur fauve, très affectueux. — Tél. 5 40 25.

OCCASION

A vendre une paire de skis avec arêtes, fixation «Labrador» et piolets d'acier, un accordéon, un pick-up automatique, le tout à l'état de neuf. — S'adresser à G. Krebs, Brandards 15, téléphone 5 58 65 des 19 h. et au 5 46 26 pendant la journée.

Très important!

Si votre vieille chambre à coucher ne vous plaît plus, échangez-la contre une neuve... moderne... Vous rajoutez votre intérêt... et en même temps... vous ferez un bon placement

Mebles G. Meyer Arrangements de paiement

A découper s. v. pl.

Oui, vous aussi vous pouvez tricoter un pullover en 2 heures!!!

avec le plus récent, la plus moderne des

APPAREILS À TRICOTER À LA MAIN



également bon marché

KNITTAX travaille vite et avec sûreté d'une simplicité enfantine. KNITTAX tricote toute laine comme à la main, variations de couleurs et de dessins illimitées.

KNITTAX tricote un écheveau de laine de 50 gr. dans le temps record de 9 minutes. KNITTAX est l'appareil à tricoter idéal pour le ménage et le travail à domicile. KNITTAX vous convaincra également, il faut que vous l'ayez vu! Les tricots faits avec KNITTAX sont égaux en souplesse et en beauté aux tricots faits à la main — ils se défont aussi facilement. Venez à nos démonstrations dont tout NEUCHÂTEL parle!

Les jeudi 22 et vendredi 23 novembre, à l'Hôtel du Soleil, à NEUCHÂTEL

Vous pourrez constater vous-mêmes comment nous tricotons un pullover en 2 heures.

L'après-midi de 15 à 17 h. et le soir de 20 à 22 h.

Si vous êtes empêchées de venir, demandez-nous une démonstration gratuite à domicile. Aujourd'hui, chaque ménagère possède une machine à coudre; demain, elle ne voudra plus se passer de l'appareil à tricoter KNITTAX.

Nous vous recommandons spécialement les laines H.E.C. que l'on trouve dans tous les bons magasins

ATTENTION: Nous offrons chaque jour de démonstration un beau pullover KNITTAX à notre tombola gratuite! Nous vous recommandons de venir de bonne heure, pour avoir une bonne place.

« INTRANS » S. A., Zurich, Talstrasse 82. Tél. (051) 25 61 71 / 23 29 80. Agence à Pesieux, rue du Stand 21.

Soignez tout de suite les refroidissements!



agit rapidement et agréablement

Les médecins recommandent le baume Liberal particulièrement aux enfants parce qu'il ne trouble pas l'appétit et la digestion.

AVIS DIVERS

ATELIER DE PEINTURE SUR PORCELAINE

Travaux sur commande et leçons

S. URWYLER COQ-D'INDE 10 près de la Place Purry

Café-restaurant des Halles

D'excellentes petites assiettes copieusement garnies et servies à prix doux

DIPLÔME commercial en 6 mois (par correspondance en 12 mois) GARANTIE: prolongation gratuite, si nécessaire, jusqu'au succès définitif.

ÉCOLES TAMÉ

NEUCHÂTEL, Concert 6, Tél. 5 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzone, Sion, Fribourg, Saint-Gall N.B. Ecologie Fr. 170.- par mois (tout compris)

Pour vous Mamans et futures mamans GRATUITEMENT Préparation de layettes Aide et conseils tous les jeudis de 15 à 19 heures rue du Seyon 2, passage P.K.Z. et par correspondance

ÉCOLE BENEDICT Secrétariat Emplois fédéraux Langues étrangères Programmes complets et partiels Cours du jour et du soir Rentrée du prochain trimestre: 8 janvier 1952

PLUS UN POIL grâce au traitement radical de la spécialiste Madeleine LUDI, Esthéticienne Milopa Boine 22 — Téléphone 5 68 44 Sur rendez-vous de 14 à 18 heures

VOLTA Location - Vente - Echange FACILITÉS DE PAIEMENTS à partir de Fr. 19.— par mois Elexa 1 RUELLÉ DUBLÉ NEUCHÂTEL

L'ECLAT Entreprise spécialisée de nettoyages 54, rue du Manège, Neuchâtel, tél. 5 53 61 Chantiers - Villas - Bureaux Paille de fer et ponçage mécanique de parquets Lavage de vitres, catelles, vernis Entretien régulier de tous locaux Imperméabilisation de parquets Méthode «Servo» et «Rovanyl» SERVICE VILLE ET CAMPAGNE

Une seule adresse:

J'achète et vends tout Marcelle Rémy Passage du Neubourg sous la voûte, Tél. 5 12 43.

la prairie

son assiette sur le pouce à Fr. 2.— Rôti de porc Petits pois et carottes Pommes nature

Noble Compagnie des Favres, Maçons et Chappuis

L'assemblée générale réglementaire aura lieu à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, le vendredi 30 novembre 1951, à 14 heures. Les communiens de Neuchâtel habitants le ressort communal, âgés de 19 ans, qui désirent se faire recevoir de la compagnie doivent s'inscrire à l'Etude Wavre, notaires, Hôtel DuPeyrou, jusqu'au jeudi 29 novembre 1951, à 17 heures.

La Fédération des étudiants de l'Université de NEUCHÂTEL en collaboration avec l'UNESCO

Exposition itinérante de reproductions en couleurs Peintures antérieures à 1860

dans le hall de l'Université du 19 au 24 novembre à 12 h.

Ouvert de 8 à 12 h. et de 14 à 19 h.

ENTRÉE LIBRE

SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI

Casa della colonia italiana, Prébarreau 1 JEUDI 22 NOVEMBRE 1951, à 20 h. 15

CONFÉRENCE

avec projections

par Monsieur Piero Bianconi, professeur à la Scuola Magistrale de Locarno

« Artisti della Svizzera italiana »

Gratuite pour les membres (se munir de sa carte), Fr. 1.15 pour les non-sociétaires Invitation cordiale à tous

Faites restaurer vos meubles anciens, ou faites transformer vos meubles démodés

Walter Kyburz

l'artisan du bois

Moulins 43 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 38 44

Galerie Léopold-Robert Neuchâtel

EXPOSITION PIERRE DESAULES

Aquarelles et dessins Paysages de France

Du 18 novembre au 2 décembre Tous les jours, de 10 h. à 12 heures et de 14 h. à 18 heures

Pour l'hiver froid!

Vous pouvez nous confier la confection à la main de tapis magnifiques et chauds. Envoyez-nous vos vêtements usagés et restes de tissus pas trop petits. Demandez tout de suite prospectus. Landtwing-Freudiger, Tissage de tapis Steinhausen (Zoug).

PeX 100% des spectateurs « des braises » seront sur durant deux heures par l'action sans répit de Police Spéciale Un « Serial policier » dynamique et mouvementé où revolvers, couteaux et mitraillettes sont les principales vedettes

GRANDE SALLE DE LA PAIX

Jeudi 22 novembre, à 20 h. 15 Conférence publique et contradictoire avec film

« TITO M'A DIT »

par Jules HUMBERT-DROZ secrétaire du P.S.S.

Entrée gratuite - Invitation à tous Parti socialiste de Neuchâtel.

Toujours le plus malin...



... il a choisi le VALAIS

Nombreuses stations admirablement équipées. 45 skilifts, 40 téléfuniculières, 5 téléfuniculières, chemins de fer de sport etc.

MORGINS 1400 m. 30 différentes excursions. à ski. E.S.S. Skilift, patinoire. Saison décembre à avril. Hôtels, pensions, chalets.

CHAMPERY-Planachaux 1055-1800 m. La station en vogue pour les sports d'hiver. Soleil, neige, gâté. Téléfuniculaire, skilift, patinoire, E.S.S.

Vacances blanches AU PAYS DES TROIS DRANSES (Champex-Val Ferret-Verbier, etc.) par le ch. de fer Martigny-Orsières et ses cars. Tél. (026) 6 40 70

VERBIER 1500 m. Ski, luge, patin. Soleil. Bars. Dancings. Repos. 3 skilifts, téléfuniculaire. 9 hôtels, 3 homes d'enfant, chalets. E.S.S.

MONTANA-VERMALA 1500-1700 m. La station la plus ensoleillée de la Suisse. Accès facile: funiculaire S.M.C., splendide route automobile Sierre-Montana, env. toute l'année. Ski, skilift, téléfuniculaire. E.S.S. Patinoire. Pistes de bob, de luge. Curling. Bars.

CRANS s/Sierre 1600 m. Tous les sports. Installations modernes. Amusements et gâté. Dix heures de soleil.

UNTERBACH 1330 m. Téléfuniculaire depuis Barogne. Télé-ski jusqu'à 1700 m. Bonnes pistes.

ZERMATT 1620 m. La plus vaste région de ski des Alpes, en plein soleil. Patinoires. Pistes standard. E.S.S., dir. Gottlieb Perren. Belles excursions. Les trains Zermatt-Riffelberg-Gornergrat à 3100 m., Téléfuniculaire Blauder à 2300 m., skilift à 2600 m. Semaines zermattoises de ski. Billets de vacances, abonnements, prospectus.

RIFTELBERG s/Zermatt 2580 m. Plus méridionale que Lugano. Insoleilissement. Neige assurée dès novembre. Hôtel Riffelberg. Dir. J. Stöpfer.

SAAS-FEE 1800 m. où chacun trouvera soleil, neige et gâté. Patin. E.S.S. S'lift. Route autom. jusqu'à Saas-Fee. Bureau de renseignements Tél. (028) 7 81 58

SIERRE 540 m. au climat méridional et sans brouillard assure soleil, repos et délassement. Tous les sports d'hiver à 30 min. Hôtels pour toutes les bourses, ouverts toute l'année.

PERMANENT

CINEMA

CINEMA

CINEMA

Tél. 5 44 33

Tous les soirs à 20 h. 30

ACTUALITÉS ÉCLAIR-JOURNAL Un magnifique documentaire sur la vie sous-marine

A.B.C.

Film fascinant par sa qualité d'actualité exceptionnelle RÉALISATION DE COUSTEAU Mercredi, samedi et dimanche Enfants admis - Toutes les places Fr. 1.—

A.B.C. L'APÔTRE DU DÉSERT

EN PREMIÈRE VISION SUISSE Un film primé à la Biennale de Venise

Camillo Landi Mario Ferrari Enrico Glori

Plus de 3000 figurants Une grandiose épopée féodale

CHEVAUCHÉES FANTASTIQUES ET SPECTACULAIRES A TRAVERS L'ABYSSINIE

PERMANENT

CINEMA

Faubourg du Lac 27

Prix des places: Fr. 1,20 et 1,70

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Prochaines votations
La chancellerie d'Etat nous communique:

Les ler et 2 décembre aura lieu la votation cantonale sur la loi portant révision de la loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public...

LA VILLE

Conférence universitaire

Mort et société

En commençant, M. Maurice Erard s'excuse d'avoir formulé ainsi le titre de sa conférence; pour être plus précis, il aurait dû l'intituler 'Essai d'interprétation sociologique des rapports entre les vivants et les morts'...

Pour bien comprendre cela, il faut se faire une idée de la « participation » et du « sacré ». Le primitif ne se sent pas séparé du monde ambiant; il participe à sa vie. C'est la même force qui agit en lui et dans les objets qu'il entoure...

Nous n'avons donné ici que le schéma de cette conférence. En réalité, M. Maurice Erard l'embellissait de multiples exemples et illustrations qui faisaient agir comment les primitifs sentent et agissent. D'ailleurs certaines de ces croyances subsistent encore aujourd'hui jusque chez nous, en Europe...

Conférence de M. B. Barbadoro à la Société Dante Alighieri

La Société Dante Alighieri, sous la direction de Mlle M. Porret, a très heureusement ouvert la saison de ses conférences, lesquelles se tiennent maintenant dans le nouveau local de la Casa d'Italia...

Car cet « âge de la liberté » a été précédemment celui où l'autorité est renforcée, et où les anciennes communes, Milan, Florence, se sont transformées en seigneuries s'acheminant vers le pouvoir absolu...

Pour M. Julien Girard (lib.), la limite qu'on veut fixer apparaît, au contraire, superflue. L'amendement radical est repoussé par 53 voix (socialistes, populistes et en partie libérales) contre 43 voix (radicaux, progressistes, et en partie libérales)...

L'amendement de forme de M. Meyer est accepté par 57 voix contre 6 de l'extrême-gauche qui soutient le texte du gouvernement. L'ensemble du projet est adopté par 85 voix.

Aide complémentaire à la vieillesse

Nous avons déjà parlé de ce projet dans nos colonnes. M. André Petitpierre (lib.) insiste sur les complications administratives dans lesquelles on est tombé aujourd'hui. Ne vaudrait-il pas mieux avoir un seul chiffre, comme pour l'aide transitoire? Par ailleurs, l'orateur félicite le gouvernement d'avoir consulté les communes. Aucune voix discordante ne s'est fait entendre de la part de celles-ci sur le fond du projet...

M. Emile Losey (rad.) émet des considérations générales. Il fait l'éloge de l'assurance vieillesse et survivants. On a bien fait de l'asseoir sur des bases solides. A l'époque, on a dit que l'œuvre fédérale serait complétée par les cantons. Une dizaine d'entre eux accordent effectivement des rentes complémentaires et le nôtre, il faut s'en réjouir, est du nombre. Les propositions actuelles donnent toute satisfaction.

Violente attaque populiste

M. André Corswant (p.o.p.) aimerait bien pouvoir nager dans la même satisfaction. Mais le décret devrait être amélioré et le rapport a été un objet de désillusion pour le groupe populiste. Ce rapport ne donne pas les précisions nécessaires sur les divers cas. Les statistiques font défaut. Le plus grave a trait au fond même des propositions; la loi devrait dire plus clairement quels seraient les bénéficiaires. Elle reste extrêmement vague sur ce point; en revanche, elle est rigide dans la somme qu'elle fixe à un plafond de 360,000 fr. pendant une période de quatre ans, contrairement à la méthode de souplesse qu'on vient d'employer pour le traitement des fonctionnaires...

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Pierre SIEGFRIED ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite Marie-Claude 19 novembre 1951. Maternité La Coudre

CHRONIQUE THEATRALE

« Ce soir à Samarcande »

Le fakir Sourab Kayam est amoureux de la dompteuse de cirque qui travaille dans le même cirque que lui. Depuis deux ans l'intrépide Nericia hésite à répondre à la flamme du voyant. Elle a peur de lui. Elle croit au pouvoir magique qu'il a de voir l'avenir. Tour à tour, elle est sur le point d'unir sa vie à celle d'un jongleur herculéen puis d'un spectateur millionnaire. Par deux fois la boule de cristal de Sourab lui laisse entrevoir un tragique destin...

« Nous faisons tous librement ce qu'il était fatal que nous fissions... »? Le mot s'échappait étonné de croquer un jour le grand vizir à Bagdad, lors que le spectateur même elle l'attendait à Samarcande. Or dans l'histoire, le grand vizir affolé, pour échapper à son destin, s'était hâté de se réfugier... à Samarcande.

C'est pour donner une nouvelle illustration au proverbe arabe « Celui qui se croit libre est seulement attaché à une corde plus longue » que Jacques Deval a écrit la pièce que nous ont présentée hier soir les Galas Kasentzy. Au troisième acte de ce drame féérique (ou de cette féerie dramatique?) Nericia se rend « de son plein gré » ou elle sait que l'attend la mort. Ainsi se réalise inéluctablement une persistante prédiction qui avait l'air d'abord d'un numéro de cirque.

L'auteur a joué avec un bonheur égal en majeur et en mineur. Il a développé son action sur le mode poétique; il se soucie de conduits au dénouement de son intrigue aussi serrée et captivante que celle d'un roman policier — avec un réalisme d'une incontestable puissance. On vit deux actes et demi dans un enchantement délicat qu'assombrit pourtant deux fois l'approche d'une Thérèse à foulard rouge qui, pour ne point porter de faux ni de suaire, ne laisse aucun doute sur son réel emploi. Et l'on plonge alors dans le pathétique. Le badinage cesse quand survient la tragédie!

L'agencement de cette pièce est admirable. Tout est si ingénieusement emboîté et articulé qu'en plein rêve on accepte tout comme plausible. A l'excellence de la construction, correspond l'excellence du dialogue. Des trouvailles poétiques, nous l'avons dit, émaillent un texte, riche par ailleurs de bons mots qui soulèvent le rire.

Toute de passionnée impétuosité et d'ironie tendresse, Mme Gaby Sylvia domine une distribution où l'on chercherait inutilement des points faibles. La scène de l'oubliée où elle tombe avec son géant de jongleur en le rouant de coups est le sommet de cette interprétation si nuancée que la même actrice peut atteindre à la fin à un grandeur comparable aux meilleures interprètes de Racine. C'est dire l'éventail de talents que peut déployer Mme Sylvia. Tout en sourdine, son partenaire, M. Paul Bernard, lui donne la réplique avec une maîtrise qui ne se dément pas. Nous avons pour notre part beaucoup admiré les interventions — et surtout la seconde — de cette sorte de commissaire bon enfant en imperméable qu'est Rataou (Serge Blondeau). Il a une façon d'écouter sa répugnance à accomplir un devoir qui lui répugne qui révèle dans un si petit rôle une grande richesse de sentiments humains. Successivement jongleur, assistant de vétérinaire et femme de chambre, l'intrépide et fatale Thérèse était incarnée par Frédéric Nadar, dont le regard était aussi éloquent que ses rares paroles. Mentionnons parmi les interprètes Catherine Alba, Sophie Leclair, et la savoureuse Suzanne Courtal ainsi que MM. Roland Bailly, Paul Villé et Georges Spanely. Nous avons trop peu vu les autres pour pouvoir les juger mais nous n'avons aucun indice qui nous permette de croire qu'ils déparieraient cette belle troupe.

Nous évoquons en général les décors et les costumes que lorsqu'ils contribuent intimement à créer le climat artistique d'un spectacle. C'était le cas dans « Ce soir à Samarcande ». A. E.

Tribunal de police

Le tribunal de police a tenu audience hier matin sous la présidence de M. R. Jeanpretre, assisté de M. P. Faehnach, commis-greffier.

Une audience préliminaire renvoyait J. B. devant le tribunal correctionnel pour y répondre du délit d'attentat à la pudeur des enfants. J.-G. R. est condamné par défaut pour violation d'interdiction d'auberges à 10 jours d'arrêt. Par défaut également, M. D. et G. D. sont condamnés pour flouteries d'auberges, le premier à 7 jours et le second à 12 jours d'arrêt.

A. P., auquel une maison avait remis deux baignoires en consignation, a vendu l'une d'elles sans s'assurer de son paiement immédiat et sans en avertir la maison qui les lui avait remises. Il est condamné à un an de prison avec sursis et à une amende de 200 fr. J. G. a présenté à une banque un acte de cautionnement prétendument signé par un abbé, alors que cette signature était un faux commis par lui-même. En outre, l'accusé se faisait passer pour un abbé, mais seul le délit de faux dans les titres a été retenu contre lui. Il est condamné par défaut à 2 mois d'emprisonnement.

Dame A. D. qui a déjà été avertie plusieurs fois et fait défaut lors de l'audience, est condamnée à 15 jours d'emprisonnement pour violation d'obligation d'entretien.

Tram contre auto

Lundi soir, vers 23 heures, une auto neuchâteloise a été tamponnée par le tram, aux Falys. Alors que les dégâts sont peu importants à la motrice, l'automobile a passablement souffert du choc. Il n'y a pas eu de blessés.

Feu de cheminée

Hier, à 21 h. 20, deux agents des premiers secours, accompagnés d'un maître ramoneur, ont dû intervenir dans un immeuble de la rue de la Main, où un violent feu de cheminée s'était déclaré. Après trois quarts d'heure d'efforts, tout danger était écarté.

VAL-DE-TRAVERS

Au Conseil général de Fleurier

(c) Le Conseil général a tenu séance mardi soir au collège primaire sous la présidence de M. Marcel Hirtzel.

Allocations de vie chère. — En octobre, 22 fonctionnaires et employés communaux demandaient à l'exécutif, la stabilisation et le rajustement des salaires ainsi que le versement d'une allocation de vie chère. Stabilisation et rajustement seront réglés dès le 1er janvier prochain, la dépense qu'entraîneront ces deux propositions devant être portée au budget.

En ce qui concerne l'allocation de vie chère, le Conseil communal, estimant que la commune doit faire un effort en faveur de ses enfants, a emporté, demandant un sédit de 20,000 fr. pour permettre de verser 400 fr. aux ouvriers et fonctionnaires mariés, 300 fr. aux célibataires et 20 fr. de supplément par enfant. La commission financière s'est prononcée favorablement quant à l'octroi de ce sédit qui sera déversé dans les comptes de l'exercice en cours et qui a été voté par 29 voix sans opposition.

Extension du réseau électrique. — Le 6 juillet, MM. J. et E. Jégurier, propriétaires aux Raisées demandant la liaison de leur immeuble, à la Prise Margot au réseau électrique communal. Après une entrevue avec les intéressés, le Conseil communal a reparté la dépense de la manière suivante: 2000 fr. à la charge des services industriels et 1074 fr., plus le voirage du matériel, à la charge des propriétaires, la participation financière de ceux-ci se justifiant vu le rendement extrêmement faible que l'on peut escompter de cette installation.

L'accord prévu a été ratifié. Souvenirs. — On sait que le législatif avait décidé de remettre un modeste souvenir aux conseillers généraux et membres des commissions qui siègent depuis 25 ans. A deux reprises déjà, cette question a été portée devant l'assemblée qui avait chargé le Conseil communal d'étudier de remettre aux ayants-droit un présent de même nature. Comme le choix du modèle n'appartient pas aux jubilataires mais aux autorités, l'exécutif a ouvert un concours en vue de présenter un modèle de plaquette ou de médaille en bronze.

Trois personnes seulement ont répondu à cette invitation et le Conseil communal, qui a l'impression qu'aucun des projets soumis ne peut être retenu, en revient à sa première idée, à savoir que ce soit M. Charles Reussner, sculpteur et fondeur, qui fournisse l'objet d'art devant récompenser de leur fidélité conseillers généraux et commissaires.

C'est un objet d'art de la fonderie Reussner que recevront les jubilataires qui pourront faire leur choix entre trois modèles.

Nomination. — En remplacement de M. André Hiltbrand (soc.), démissionnaire, M. Paul Gertsch (rad.) a été élu tacitement membre de la commission d'urbanisme.

MOTIERS

A la gare

Les façades de la gare ont été réplâtrées et vernies, si bien qu'aujourd'hui elles apparaissent sous une teinte claire d'un fort bel aspect. La halte aux marchandises, dont le dessus forme une terrasse, reçoit, elle aussi, les soins de maçons, qui sont occupés à rendre étanche un genre de toiture qui cause souvent beaucoup de soucis dans un pays au climat aussi rude que le nôtre.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Commencement d'incendie

(c) Mardi un commencement d'incendie a éclaté dans l'immeuble de la rue du Docteur-Dubois 4 où un monte-esc. P.T.T. effectuait des réparations avec une lampe à souder. Sous l'action de la chaleur, la mince paroi sur laquelle l'ouvrier travaillait céda et le feu se communiqua aux objets du local voisin. Le sinistre fut maîtrisé avant l'arrivée des premiers secours. Les dégâts sont peu importants.

Derniers devoirs

(c) Lundi après-midi, une nombreuse assistance a rendu les derniers devoirs, au cimetière de la Charrière, à M. Charles Jacot, âgé de 49 ans, qui trouva une fin tragique, vendredi soir, sur la route des Eplatures, au Crêt-du-Loche. Rappelons que, par un cruel destin, le père et le grand-père du défunt ont déjà trouvé la mort, dans des circonstances à peu près semblables, tous deux à la suite d'accidents de travail.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Un automobiliste renverse un piéton

(c) Mardi après-midi, à 16 heures environ, M. R. L., de Dombresson, descendait en voiture en direction de Dombresson. Arrivé au centre du village, il dépassa un char de bois arrêté à droite de la route. Ebloui par le soleil couchant, il ne vit pas un piéton, M. W. A., de Dombresson également, qui traversait à ce moment la chaussée. La machine vint heurter M. W. A. et le renversa.

L'automobiliste transporta immédiatement sa victime chez le médecin le plus proche, qui diagnostiqua un pied cassé et diverses contusions, et ordonna le transport du blessé à l'hôpital. C'est encore l'automobiliste M. R. L., qui conduisit sa victime à l'hôpital de Landevaux.

JURA VAUDOIS

L'AUBERSON

La bête mystérieuse de Ballauges aurait-elle reparu?

Une bête mystérieuse aurait été aperçue ce dernier week-end à l'Auberson, où l'on se demande s'il ne s'agit pas de la fameuse bête de Ballauges, émirgée...

En effet, d'après les renseignements recueillis auprès des personnes qui l'ont aperçue, il semble bien qu'il s'agisse également d'un félin.

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN

Les semailles

(c) Cette année, les semailles ont eu lieu dans d'excellentes conditions, dans l'ensemble du district de la Broye, malgré le temps pluvieux de cet automne. Les agriculteurs ont fait de gros efforts pour ensemençer en froment et en colza de plus grandes superficies que les années précédentes.

AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Nardin (rad.) explique encore que c'est dans le but de mieux faire passer la loi que cet amendement a été déposé. M. Ch. Borel (lib.) estime aussi qu'en régime démocratique il faut éviter le plus possible les limites à ce qui est possible. Dans une adaptation, il y a deux éléments à considérer, l'indice du coût de la vie certes, mais aussi l'ampleur du revenu national. Un plafond est donc nécessaire.

Pour M. Julien Girard (lib.), la limite qu'on veut fixer apparaît, au contraire, superflue. L'amendement radical est repoussé par 53 voix (socialistes, populistes et en partie libérales) contre 43 voix (radicaux, progressistes, et en partie libérales)...

L'amendement de forme de M. Meyer est accepté par 57 voix contre 6 de l'extrême-gauche qui soutient le texte du gouvernement. L'ensemble du projet est adopté par 85 voix.

est flagrante. La somme globale peut faire illusion. Mais si l'on prend le détail, on voit que le vieillard seul aura 10 francs de plus et le couple 20 fr. Voilà la seule chose que fait le canton de Neuchâtel pour ses vieux et qui satisfait M. Losey. Et cela quand on songe aux millions que l'on dépense pour les routes! M. de Montmolin lui-même a esquissé ce parallèle dans son exposé d'hier. Non, ces chiffres ne donnent pas satisfaction aux vieux et M. Corswant n'a pas le sentiment que sa motion ait abouti malgré le « travail » entrepris par le Département de l'intérieur.

M. Corswant estime aussi bien mauvais les arguments du Conseil d'Etat, contenus dans son rapport, pour refuser d'intervenir à Berne en vue d'une augmentation des rentes. Le gouvernement a même l'audace de dire qu'une telle démarche retarderait les mesures cantonales! Aux taux où l'on en est, et quand on n'octroie que 10 fr. par mois à un vieillard, on est bien mal venu d'affirmer cela! M. Corswant se réserve de déposer un postulat dans ce sens. Au total, c'est une somme de quelque 900,000 fr. qu'il faudrait au moins consacrer pour l'aide complémentaire. Ainsi les vieillards isolés touchent 25 fr. par mois et les couples 50 fr.; ce qui est encore fort modeste. L'orateur déposera divers amendements pour améliorer le projet.

M. Marcel Itten (soc.) approuve le projet de l'Etat. M. Petitpierre a parlé des complications administratives; c'est que les catégories d'ayants droit sont nombreuses. L'orateur les énumère.

M. Jules Foly (rad.) voudrait qu'on obtienne par tous les moyens le plus possible d'égalité devant la loi.

Escamouches entre socialistes et populistes

M. Liniger (soc.) constate que, certes, les chiffres alloués à bien des vieillards sont bas. Mais où le Conseil d'Etat a eu du courage, c'est en venant devant une situation difficile avec un projet d'un montant aussi élevé. Aller au-delà, comme le veut M. Corswant, serait favoriser les vieillards, mais heurter de front les communes. Il s'agit au demeurant d'un problème délicat à la limite de l'assistance et de la normale. Par ailleurs, la notion de commune doit être introduite d'une manière ou d'une autre dans le texte de loi.

M. René Robert (soc.) n'est pas d'accord avec son collègue, mais il se range à la proposition de M. Corswant.

M. J. Steiger (p.o.p.) demande au Grand Conseil de considérer les dépenses consacrées aux vieillards comme aussi indispensables que celles consacrées à l'entretien des routes ou des dépenses ordinaires des communes. Trois mille vieillards qui n'ont encore pas 200 fr. par mois, les députés devraient se rendre compte de ce que cela veut dire! Par ailleurs, si on leur accorde les sommes voulues par le P.O.P., ces sommes ne seront plus théoriques. Elles animeront l'économie du canton.

M. Flückiger (soc.), au contraire, pense que tout cela est démagogique. Le Conseil d'Etat a étudié son projet. Il a étudié les possibilités de chacun, des communes en particulier. On servira mieux les vieillards en ne leur faisant pas de promesses mirifiques.

M. Brandt se défend

M. Brandt, chef du Département de l'intérieur, est étonné de la tournure du débat. Il croyait qu'il aurait à défendre les sommes proposées contre certains députés qui les croyaient exagérées. Et, au contraire, on les trouve trop basses! M. Brandt s'élève avec vigueur contre les « démagogues » qui laissent entendre que nos vieillards meurent de faim. Ce n'est pas vrai. Et l'autorité fédérale nous trouve, au contraire, trop généreux. Cette aide complémentaire, au surplus, n'est pas un droit. Elle est une aide bienveillante. Une ou deux communes mises à part, il faut rendre hommage à toutes celles de notre canton qui (depuis dix ans, une évolution s'est faite) ont grandement amélioré leur système d'assistance.

Le porte-parole du gouvernement insiste ensuite sur le fait que son étude a été basée sur des documents et des statistiques. Il reconnaît ensuite que M. Petitpierre a raison de dire que les catégories sont trop nombreuses. On tâchera de simplifier. M. Brandt conteste les chiffres de M. Corswant qui oublie que la part de la Confédération restant fixe, celle du canton et des communes sont pratiquement tripler pendant les quatre années prévues. Au lieu de 450,000 fr. comme jadis pour l'aide complémentaire, nous aurons 930,000 fr. à disposition l'an prochain. En définitive, le Conseil d'Etat a fait ce qu'il pouvait. Par des exagérations, tout le problème en serait compliqué. Et si les amendements proposés étaient acceptés, le gouvernement devrait demander le renvoi du projet pour une nouvelle étude.

M. Brandt fait aussi la déclaration formelle qu'il bien entendu que c'est d'entente entre les communes et l'Etat que toutes les dépenses seront fixées. L'orateur, revenant à M. Corswant, ne veut pas parler de battage électoral, mais en tout cas de surenchère.

M. Corswant, interrompant: « Bien sûr, sur vos propositions dérisoires, nous ferons de la surenchère! »

Les votes

Après l'exposé de M. Brandt, M. Corswant veut reprendre la parole. Mais le président estime qu'il pourra le faire plus tard et demande la clôture de la discussion générale, ce qui lui est accordé par 84 voix contre 3.

Par 97 voix sans opposition, la prise en considération est votée. On passe à la discussion en deuxième débat. M. Corswant rouvre les feux à propos du titre du « décret », il reproche à M. Brandt d'avoir dit que les vieux n'avaient pas « droit » à une allocation complémentaire. Il s'élève contre la pression faite par le gouvernement et le président pour empêcher la discussion générale.

M. Clottu remet les choses au point en montrant que c'est un devoir pour le président de régulariser le débat et de mettre un terme à la discussion générale quand cela est nécessaire et que les députés y consentent.

A l'art. 3, M. Petitpierre se rallie à un amendement Liniger assez semblable au sien, disant que les secours sont fixés d'entente avec les communes. Le gouvernement l'accepte aussi.

En fait, c'est la commune qui commandera! déclare M. Robert. Qui tranchera, s'il y a litige? M. Ahr. Vauthier (rad.) ne voudrait pas qu'il y ait trop de différences entre les communes.

L'amendement Liniger est accepté par 55 voix contre 20 (en partie socialistes et populistes).

A l'art. 5, on se trouve en présence du principal amendement du P.O.P. M. Corswant propose donc un chiffre de 900,000 fr. à la place de celui de 360,000 fr. pour la dépense maximum annuelle d'aide complémentaire.

M. Corswant s'explique encore une fois. En quoi consistent les exagérations qu'on lui reproche? A vouloir plus qu'une somme dérisoire de 10 fr. par mois pour nos vieux!

M. Brandt répond qu'une personne qui touche 187 fr. en touchera 330 fr. à l'avenir. Ce que le chef du département trouve exagéré, c'est la somme de 900,000 fr. articulée par le P.O.P.

L'amendement Corswant est repoussé par 79 voix contre 7.

A l'art. 6, le P.O.P. en propose un autre, demandant que l'aide complémentaire supplémentaire soit déjà effective pour 1951, et non à partir de 1952 seulement, comme le prévoit le Conseil d'Etat.

M. Guinand (soc.) trouve tout cela confus. M. Steiger (p.o.p.) rétorque que cela sera parfaitement clair pour les vieillards qui, dès cette année, toucheront une augmentation... tout comme les fonctionnaires auxquels le Grand Conseil vient de l'accorder!

M. Guinand (soc.) demande si on a chiffré cette proposition. M. Brandt répond qu'on fait de nouveau large compte du bien des communes et qu'il faudrait consulter au préalable. Cette fois encore, l'amendement Corswant est repoussé par 56 voix contre 13 voix. M. Steiger sort alors de la salle en claquant les portes. Il est suivi de M. Corswant qui fait le même geste.

Le décret, dans son ensemble, est adopté par 93 voix. Le président recommande, aux milieux des rires, aux orateurs d'être demain moins éloquent. La séance est levée à 12 h. 45.

Madame Michel Amateis, à Travers; Madame Rose Marendaz-Amateis et ses enfants Thérèse, Denise, à Lausanne; Monsieur et Madame Jean Amateis-Minella et leurs enfants Michel, Bianca, Jacqueline, à Lausanne; Madame veuve Germaine Galli et ses enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Louis Fornoni Colombier; Madame Marie Blanc, à Lausanne; Monsieur et Madame Louis Fornori et leurs enfants, à Travers, ainsi que les familles parentes et alliées à Turin et à Clusone, ont l'immense douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Michel AMATEIS

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui le 20 novembre 1951, à l'âge de 68 ans, après une longue et douloureuse maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Traveys, ce 20 novembre 1951. Cohéritiers du Christ, si toutefois nous souffrions avec Lui, pour être glorifiés avec Lui. Rom. 8: 17.

La messe de Requiem sera célébrée jeudi à 8 heures.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Travers jeudi 22 novembre 1951. Départ du domicile mortuaire à 12 h. 45.

Départ de l'église à 13 h. 30. R. I. P.

Je suis heureux. L'épreuve est terminée de mon triste mal. Je ne souffrirai plus et désormais ma destinée est de régner avec Jésus.

Madame Tino Lardi-Biffi et sa petite Michèle, à Pesex; Madame veuve L. Erdi, ses enfants et petits-enfants, à Poschiavo; Madame veuve S. Biffi, ses enfants et petits-enfants, à Pesex, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Tino LARDI-BIFFI

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, beau-fils, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui le 19 novembre, dans sa 28ème année, après une longue maladie.

Pesex, le 20 novembre 1951. Selon le désir du défunt, l'ensevelissement aura lieu à Poschiavo, le 22 novembre.

Domicile mortuaire: rue E.-Roulet 3, à Pesex. R. I. P.

La direction et le personnel de la Maison Leschot & Co font part du décès de

Monsieur Tino LARDI

époux de leur fidèle employée et camarade, Madame Marie-Rose Lardi-Biffi.

Monsieur Samuel Jeanmairet, à Coffrane; Madame et Monsieur Marcel Vuilleumier-Jeanmairet et leurs enfants, André, Edmé et Suzanne; Mademoiselle Hélène Jeanmairet; Madame Marguerite Gretillet et familles; Monsieur et Madame Robert Gretillet et famille; Monsieur et Madame Charles Gretillet et famille, à Montmolin; Monsieur et Madame Jules Gretillet, à Areuse; Madame et Monsieur Henri Laurent-Gretillet et famille, à Chez-le-Bart; Madame veuve Daniel Jacot-Gretillet et famille, à Travers; les familles Jeanmairet à Neuchâtel et à Lansanne, Burtg à Neuchâtel, Boder-Peçon à la Chaux-de-Fonds,

ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils éprouvent en la personne de leur bien chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

Madame Rose JEANMAIRET

née GRETILLAT

que Dieu a reprise à leur tendre affection, dans sa 71ème année, après une courte maladie. Coffrane, le 19 novembre 1951.

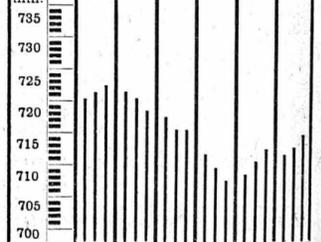
Seigneur, Tu laisses maintenant aller Ton serviteur en paix selon Ta parole, car mes yeux ont vu Ton salut. Luc 11: 29 et 30.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 22 novembre, à 14 heures.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. 20 novembre. — Température: moyenne 6.5; min: 4.7; max: 7.9. Baromètre: moyenne: 713.3. Eau tombée: 6.2. Vent: force: calme. Etat du ciel: couvert; pluie de h. 20 à 4 h. et de 5 h. 30 à 11 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)



Niveau du lac du 19 nov., à 7 h.: 429.54 Niveau du lac, du 20 nov., à 7 h.: 429.54

Prévisions du temps: Ciel très nuageux à couvert. Encore quelques précipitations régionales. Mercredi, ciel variable. Quelques brouillards en plaine. Frais.

Rédacteur responsable: R. Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel